Rencontre Villes & Patrimoine

Mutation des villes et gestion du patrimoine : nouveaux acteurs ? nouvelles pratiques ?

23, 24 mai 2013 à Lyon (France)

VILLE DE LYON

UNESCO
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Site historique de Lyon inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1998

SOMMAIRE

Synthèse Rencontre Villes & Patrimoine 2

Journée du 23 mai

Ouverture 7
Introduction des sessions 14
Le cas de Lyon 14
Ouverture par le président 14
Le site historique de Lyon 15
Patrimoine et projet urbain : la démarche de Lyon 18

SESSION 1 : RECONVERTIR, POUR QUELS USAGES ET QUELLES FONCTIONS URBAINES ? 19
Ouverture de session par les présidents 19
Contribution 20
Étude de cas : La reconversion de l'Hôtel-Dieu à Lyon 22
Étude de cas : La reconversion du site industriel de La Chaux de Fonds (Suisse) 23
Débat avec la salle 23

SESSION 2 : QUELS RÔLES POUR LES HABITANTS ? 24
Ouverture de session par les présidents 24
Contribution 25
Étude de cas : Les Journées européennes du patrimoine (JEP) dans le Grand Lyon et le Pôle métropolitain : du bon usage de l'événement 27
Étude de cas : Etats généraux des acteurs locaux d'Albi (France) 28
Débat avec la salle 29

Journée du 24 mai

SESSION 3 : QUEL RÔLE POUR LE PATRIMOINE DANS LES POLITIQUES URBAINES ? 32
Ouverture de session par les présidents 33
Contribution 33
Étude de cas : Rives de Saône, un nouvel art de vivre 34
Étude de cas : Morro Da Sé, un partenariat pour faire (re) vivre un site du patrimoine mondial - Porto (Portugal) 35
Étude de cas : « The Beemster Quality Team » , une condition nécessaire au bon équilibre entre patrimoine et développement - Polder de Beemster (Pays-Bas) 36
Étude de cas : Déplacements doux et mobilité durable dans le site historique de Strasbourg (France) 37
Débat avec la salle 38

Témoignage : La gestion du bien culturel de Tombouctou (Mali) en période post-conflit : défis et perspectives 39

SESSION CONCLUSIVE : LES ENSEIGNEMENTS DE LA RENCONTRE 40
Débat avec la salle 42
Mise en perspectives et suites à donner 43

Liste des participants 46

Remerciements 53

SYNTHESE RENCONTRE VILLES & PATRIMOINE

La Ville de Lyon (France) et l'Organisation des Villes du patrimoine mondial (OVPM) organisaient avec leurs partenaires une Rencontre des villes du patrimoine mondial et des villes historiques les 23 et 24 mai 2013 à l'occasion du 15e anniversaire de l'inscription du site historique de Lyon sur la Liste du patrimoine mondial et de l'élaboration du Plan de gestion du site historique.

Cette Rencontre s'est inscrite dans la continuité de la dynamique initiée par le projet « Villes historiques en développement, des clés pour comprendre et agir – un recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques » fondé sur les savoir-faire des villes dans l'aménagement et le projet urbain centrés sur le patrimoine.

Ces deux journées font suite à la séance du 22 mai 2013 qui proposa une présentation du projet de Plan de gestion UNESCO de Lyon et confronta le réseau des acteurs locaux avec les partenaires institutionnels et les organisations non gouvernementales de niveaux national et international.

Pourquoi cette réflexion ?

En ce début du XXIe siècle, les villes sont l'objet de mutations d'ordres physique, économique, social, culturel… La question du patrimoine urbain est elle aussi confrontée à ces transformations déterminantes. Quel peut être alors le rôle du patrimoine dans le développement urbain ? Si le patrimoine bénéficie d'un effort de reconnaissance, de protection, de valorisation, il fait également l'objet de tensions multiples provenant moins d'un risque d'abandon du patrimoine que de demandes fortes (densification urbaine, contraintes sur les déplacements, pression du tourisme, priorités environnementales…) et qui génèrent de réels paradoxes, entre culture et tourisme, entre histoire et territoire vivant, entre excellence et ordinaire… La rationalisation financière des collectivités est un frein supplémentaire.
L'évolution des responsabilités entre les institutions nationales et les collectivités territoriales constitue un atout pour revisiter les valeurs culturelles, sociales ou symboliques du patrimoine et faire évoluer les modes d'intervention.

Initiative partagée

Plusieurs organismes internationaux sont les ambassadeurs du patrimoine et permettent de mettre en réseau les pratiques de chaque ville : l'OVPM s'attache à soutenir l'engagement des villes, partager leurs pratiques, favoriser les coopérations ; le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO encourage et accompagne les initiatives des Etats-parties à la Convention du patrimoine mondial ; le Conseil de l'Europe, Direction de la gouvernance démocratique, culture et diversité ainsi que le Ministère de la culture et de la communication (France) reconnaissent les dimensions économiques et sociales du processus de réhabilitation des quartiers anciens qui appelle à de nouvelles pratiques ; le Getty conservation institute, le Conseil international des Monuments et des sites (ICOMOS), son Comité international des villes et villages historiques CIVVIH, l'Association des biens français du patrimoine mondial (ABFpm) , l'Association nationale des villes et pays d'art et d'Histoire (ANVPAH) et les villes à secteurs sauvegardés et protégés (VSSP) contribuent à une meilleure connaissance des expériences locales.

Le cas de Lyon a été examiné à travers le prisme de la reconnaissance de la Valeur universelle exceptionnelle du site historique, afin de produire une analyse critique de la relation de celui-ci avec le projet urbain lyonnais.
Les interventions et débats initiés par les deux jours de Rencontre et fondés sur la méthode participative de recueil d'études de cas ont fait émerger trois types d'enjeux majeurs et actuels liés au patrimoine urbain.

1. La question de la reconversion

L'ensemble des débats a permis d'affirmer l'importance de la reconversion dans le processus de gestion patrimoniale : en effet, si la conservation du patrimoine doit être le fer de lance des villes à l'heure actuelle, les traces du passé ne sont pas intangibles et situées dans un espace figé. Bien au contraire, le patrimoine doit s'adapter au territoire dans lequel il se trouve. Un patrimoine laissé tel quel n'est pas souhaitable et de nouveaux usages permettent souvent de réactiver son caractère vivant et son attractivité, et de charger à nouveau le lieu de valeurs puissantes pour les générations à venir. En un mot, de le rendre durable.
Parfois, les nouvelles normes liées entre autre au Développement durable imposent de transformer un patrimoine afin de le rendre plus pérenne.

Si la nécessité de reconvertir les monuments patrimoniaux fut partagée par les participants de la Rencontre, la question du choix des nouveaux usages et fonctionnalités, mais aussi celui de la gouvernance, du montage financier et juridique du projet, des techniques appropriées, des matériaux et caractéristiques architecturales, demeure complexe. S'il est un fait que les opérations de reconversion doivent respecter "l'esprit du lieu" pour valoriser son histoire et son patrimoine, comment opérer des choix optimaux ? La connaissance du patrimoine est alors un moteur indispensable pour penser des reconversions adéquates.

La reconversion de l'Hôtel-Dieu à Lyon est un projet français emblématique et témoigne du souci de la Ville de Lyon de prévoir des usages en lien avec les anciennes pratiques qui habitèrent le lieu. Mixité et urbanité sont souvent, aujourd'hui, les objectifs principaux de tel projet. Ce projet fondé sur un financement public/privé questionne également les types de montage financier viables.
L'exemple de la reconversion d'une friche industrielle à La Chaux-de-Fonds révèle également cette importance de trouver une voix adéquate.

2. Le rôle des habitants

L'ensemble des participants font le constat de la prégnance des habitants dans toute question patrimoniale, dans leur lien avec le territoire.

Les études de cas permettent de questionner le rôle des habitants selon deux approches : d'une part, l'appropriation du patrimoine considéré comme bien commun est un objectif permanent. Le patrimoine, comme ferment de la cité, doit faire l'objet d'une démarche de sensibilisation afin d'accroître la conscience patrimoniale des publics. C'est entre autres dans ce processus que résident les germes de l'urbanité.
Pour cela, des évènements phares permettent de rendre le patrimoine à la population par des biais divers, d'animer les espaces patrimoniaux d'une manière temporaire et de proposer une lecture culturelle du territoire. Les Journées européennes du patrimoine, véritable récit d'agglomération, symbolisent particulièrement le potentiel fédérateur du patrimoine. Mais un travail de sensibilisation quotidien doit également être mené.

D'autre part, la question de la gouvernance et de la place des habitants dans celle-ci est un enjeu majeur. La participation effective de la population à des décisions concernant le patrimoine ou des projets d'aménagement urbain est, comme on aurait pu l'attendre, plus complexe à traiter. Si l'on affirme l'importance de la concertation, il n'existe pour l'instant pas réellement de modèle reproductible partout et pour tous. Il est intéressant d'impliquer les habitants en amont des projets, mais il s'agit encore de définir un moyen de le faire.

Le rôle des élus et des experts, qui ont des compétences différentes de celles de la population, n'est pas à minimiser : ils organisent la médiation et restent les garants de la décision finale. Les "passeurs de message" doivent être formés à cet exercice et une gouvernance efficace et claire doit être mise en place lors de certains projets ambitieux.

Sur cette question, la présentation de la gouvernance albigeoise, à travers la mise en place des Comités dans le cadre de l'inscription de la Cité épiscopale d'Albi, fut éclairante.

3. L'interaction avec le projet urbain

Ces dernières décennies, le patrimoine peinait à être reconnu comme élément central du développement. L'opposition entre projet urbain et patrimoine demeure encore tenace. Pourtant, les experts s'accordent sur les fabuleuses opportunités que recèle le tandem projet urbain/patrimoine. Les actions sur les éléments patrimoniaux doivent s'inscrire dans les politiques globales des villes.
Pour cela, l'ingénierie des projets doit encore progresser, afin de trouver des outils adéquats pour que le développement urbain respecte pleinement le patrimoine : l'exemple du montage public/privé de Porto est ainsi révélateur. Dans les projets, mixité fonctionnelle et sociale et cohabitation des usages et usagers doivent être promus.

Mais au-delà d'un simple respect que le projet urbain doit nourrir envers le patrimoine, et au-delà de ce que peut apporter le patrimoine au sein des projets urbains, ces derniers peuvent également représenter une plus-value pour le patrimoine : le développement peut permettre de restaurer des édifices, de valoriser plus pleinement des espaces patrimoniaux, de redonner une dynamique patrimoniale à un territoire : c'est évidemment le cas du projet Rives de Saône à Lyon qui entend reconquérir ses berges et mettre en valeur les anciens usages et le patrimoine fluvial dans toute sa richesse, mais c'est aussi celui de Beemster, dont le projet d'usine permettra de promouvoir le patrimoine de la ville, et de Strasbourg, dont la piétonisation du centre et l'attention portée aux actifs (piétons et cyclistes) fut un révélateur de valeur patrimoniale et permit aux habitants de se réapproprier le territoire.

Perspectives ?

La gestion patrimoniale, de par les pressions multiples sur les espaces urbains, est un réel défi qui diffère selon les villes que l'on considère. Par les exemples développés – et malgré leur diversité - l'on peut identifier des problématiques communes à certains pays développés : le consensus à trouver entre développement urbain et gestion patrimoniale reste notamment crucial. Cette gestion patrimoniale doit évoluer au fur et à mesure que la ville elle-même se transforme, réinventant sans cesse pratiques, savoir-faire et acteurs.

Mais au-delà de ces similitudes, la présentation éloquente d'un patrimoine menacé à Tombouctou conduit à faire le constat de dangers plus imminents dans des pays en difficulté. L'urgence se situe dans ces territoires qui peinent non pas à mettre en valeur le patrimoine, mais simplement à le sauvegarder.

Ce constat renforce l'idée de la nécessité de développer les connaissances et de consolider les échanges entre les villes historiques. Le partage des expériences permettra à la fois d'alarmer certains organismes susceptibles d'apporter leur concours, de sensibiliser la population mondiale et d'améliorer les modes de faire de chacun. Ce travail de réseau, soutenu par des organisations patrimoniales internationales, doit être sans cesse renforcé afin de nourrir les réflexions des acteurs du patrimoine.

C'est dans cette optique que l'ensemble des partenaires se sont engagés à mettre en œuvre un programme d'échanges permanent entre villes historiques. L'OVPM en présentera une proposition lors de sa prochaine Assemblée générale le 22 novembre 2013 à Oaxaca (Mexique) .

JOURNÉE DU 23 MAI 2013

Salons de l'Hôtel de Ville de Lyon

Ouverture

Allocution d'accueil de M. le Sénateur et maire de Lyon.

« Monsieur le Secrétaire général de l'OVPM (M. Denis Ricard) ,
Madame la Directrice adjointe du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO (Mme Mechtild Rössler),
Monsieur le Directeur adjoint du département « gouvernance démocratique, culture et diversité » du Conseil de l'Europe (M. Alfonso Zardi),
Monsieur le Directeur Régional des affaires culturelles (M. Jean-François Marguerin),
Madame la Présidente du CIVVIH de l'ICOMOS (Mme Sofia Avgerinou-Kolonia),
Monsieur le Président d'ICOMOS France (M. Pierre-Antoine Gatier),
Monsieur le Vice-président de ABFpm (M. Christian Mourisard, Adjoint au Maire d'Arles),
Monsieur l'Adjoint délégué à la culture, au patrimoine, aux grands événements et aux droits des citoyens,
Monsieur le Maire de Carthage (M. Azzedine Beschaouch, ancien Ministre de la Culture de Tunisie),
Mesdames et Messieurs les élus et représentants des villes du Patrimoine Mondial de l'UNESCO,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations de citoyens et de défense du patrimoine,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir à Lyon pour ces Rencontres sur le thème des villes et du patrimoine. Soyez toutes et tous les bienvenus dans notre métropole.
La question qui nous rassemble est une question centrale, dont les enjeux vont bien au-delà des seuls gouvernements locaux des villes historiques.
Toute réflexion sur le patrimoine est en effet, pour l'humanité, riche d'enseignements sur elle-même. Penser le patrimoine, c'est concevoir comment cet art de bâtir, qui fait le propre de l'homme depuis des millénaires, s'est incarné dans le temps et dans la diversité des cultures.
Victor Hugo l'exprimait magistralement : chaque ville ancienne peut être comparée à un livre avec son écriture particulière, son style ; et à chaque fois, une manière différente d'exprimer un idéal esthétique, de traduire aussi un ordre social, économique et un certain rapport à la nature.
C'est évidemment cela qui fait la valeur inestimable des villes historiques.

Mais si nous sommes réunis ce matin, c'est aussi parce que nos villes, pour être anciennes, n'en sont pas moins des entités vivantes, que nous avons la responsabilité de continuer à développer.
Penser le patrimoine, c'est donc aussi penser la manière dont nous cherchons, aujourd'hui, à l'enrichir, sans perdre le fil d'un récit qui a commencé avant nous et qui se poursuivra après nous.
Cette question du lien entre passé et avenir est pour toute ville une question incontournable.
Et c'est pour cela que nous en avons fait le thème de ces Rencontres. Car Lyon, deux fois millénaire, a en la matière une expérience à partager.

Ces Rencontres ont toute leur place à Lyon car Lyon est une grande ville de patrimoine

Avec plus de 250 Monuments historiques classés ou inscrits, plus de la moitié de la ville concernée par des outils de protection, Lyon est en effet une grande ville de patrimoine. Cet édifice du 17e siècle dans lequel nous vous accueillons en est une illustration.
Vous étiez hier soir au Musée historique de Lyon, dans ce bel ensemble Renaissance de l'Hôtel de Gadagne que nous avons rénové et réouvert en 2009, au cœur du Vieux Lyon. En 1964, ce quartier de 31 hectares fut le premier secteur sauvegardé de France, bénéficiant du dispositif de protection prévu par la loi Malraux.
Nous célébrerons l'année prochaine les 50 ans de ce classement qui a permis au site d'échapper à la destruction.
C'était l'époque des Trente Glorieuses où toutes les municipalités menaient tambour battant des opérations de résorption de l'habitat insalubre, considérant le bâti ancien comme un obstacle au développement.
Il faut rendre hommage à tous ceux qui, à l'époque, ont su faire prendre conscience de la valeur inestimable de ces lieux.
André Malraux bien sûr, qui conçut la nécessité de protéger, au-delà des seuls monuments, des ensembles urbains, car pour lui, je cite, « un chef d'œuvre isolé risquait d'être un chef d'œuvre mort » . Mais aussi les associations de citoyens qui, dès les années 60, ont contribué à cette prise de conscience.

Je veux saluer Régis Neyret, Président à l'époque de l'association Renaissance du Vieux Lyon, qui a largement concouru à la sauvegarde de ce site. Vous avez été précurseur de ce mouvement de valorisation du patrimoine qui sur le long terme, a permis d'avoir une vision plus juste de la ville, de sa beauté, de sa profondeur historique.
C'est un mouvement continu, qui s'est traduit en 1994 par la création de la Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager des Pentes de la Croix-Rousse, et dont le point d'orgue a été l'inscription du site historique de Lyon sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Inscription à l'Hôtel de Ville de Lyon

C'était il y quinze ans, en décembre 1998, grâce à l'initiative portée par Raymond Barre, son adjoint à la culture de l'époque, Denis Trouxe et avec l'appui de Régis Neyret.
Ce que l'UNESCO a mis en valeur à travers ce classement, c'est une cohérence et une continuité urbaine exceptionnelles. C'est en effet un site de près de 500 hectares qui s'est reconstruit sur lui-même pendant 2000 ans en gardant des témoignages architecturaux de chacune des époques qu'il a traversées.
Ce classement a conféré à notre ville une notoriété internationale considérable. Il a évidemment constitué un atout majeur pour le développement de l'économie touristique.

Mais ce que ce que classement a apporté à Lyon, c'est aussi une prise de conscience accrue de l'importance de cette notion de continuité urbaine.
Et cette notion de continuité urbaine est inhérente au projet urbain que nous menons depuis maintenant plus de dix ans avec mes équipes.
Elle l'est évidemment quand nous veillons à la valorisation du patrimoine dont notre collectivité a la charge au cœur du périmètre historique. Je pense aux restaurations, aux aménagements des espaces publics, au Plan lumière.

Je pense enfin aux partenariats que nous avons réussi à nouer avec des acteurs privés et qui nous permettent de décupler notre action de valorisation du patrimoine.

Ces Rencontres ont tout leur sens à Lyon car notre ville concilie patrimoine et modernité.

Mais pour nous, avoir une vision patrimoniale de la ville, ce n'est pas seulement valoriser et reconvertir nos trésors architecturaux. C'est aussi poursuivre le développement de notre métropole en veillant à défendre une certaine conception de l'urbanité. Pour nous, chaque nouvelle réalisation doit s'insérer de façon harmonieuse dans le paysage urbain qui lui préexiste, avec la même qualité urbaine et architecturale.
C'est tout le sens des projets que nous menons ou que nous accompagnons au-delà du périmètre historique de la ville, sur tout le territoire de la métropole lyonnaise.
C'est la reconversion des prisons, dont nous avons posé la première pierre il y a un peu plus d'un mois.
C'est cette capacité à lier harmonieusement patrimoine et modernité qui caractérise aujourd'hui le développement urbain de Lyon.

Ces Rencontres ont toute leur pertinence par rapport aux enjeux urbains et écologiques actuels…

C'est cette approche originale que les quinze ans du classement par l'UNESCO du site historique de Lyon nous permet d'évoquer. Et le Plan de gestion que nous allons remettre cet été à l'UNESCO sera l'occasion de présenter toutes les dimensions – économiques, sociales, culturelles et environnementales de la gestion de ce patrimoine historique. Je sais combien l'élu chargé de la culture s'est investi dans cette démarche et je veux lui exprimer ma gratitude. Je veux aussi remercier chacune et chacun d'entre vous de votre présence pour ces deux jours de rencontres. Cette démarche qui mobilise l'intelligence collective est pour moi essentielle. Car j'ai la conviction profonde que nos villes ont un rôle déterminant à jouer en ce début du 21e siècle marqué à la fois par l'émergence du phénomène urbain et l'urgence écologique. C'est cette exigence qui nous guide quand, à Lyon, nous construisons une ville intelligente, capable de mobiliser les dernières innovations technologiques au service des hommes et de leurs usages ; une ville harmonieuse, où la nature a toute sa place et qui prend en compte la diversité des ceux qui la composent. Et c'est peut-être là le plus bel hommage que nous puissions faire au patrimoine urbain dont nous avons hérité.

M. Denis Ricard, Secrétaire général de l'OVPM, représentant de M. Harry Brinkman, maire de Beemster (Pays-Bas) , président de l'OVPM.

« M. le Maire, Mme Rössler, M. Zardi, M. Marguerin, au nom du président de l'OVPM, M. Harry Brinkman, maire de Beemster en Hollande, et en mon nom personnel, c'est un plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette conférence que nous co-organisons avec la Ville de Lyon.
Il y a 22 ans, à Québec, au Canada, se réunissaient pour la première fois les 41 maires de villes du patrimoine mondial qui mirent en lumière la nécessité d'une organisation qui ferait le lien entre toutes ces villes qui ont des responsabilités face à l'UNESCO. Deux ans plus tard, la décision de fonder l'OVPM fut prise à Fès au Maroc par ces mêmes villes.
L'OVPM représente aujourd'hui une assistance, une aide apportée dans l'échange des pratiques des villes, qui placent les valeurs humaines au centre de leur développement urbain.

Il y a très peu d'organisations internationales qui unissent à la fois maires et spécialistes du patrimoine. Il est important que le pouvoir politique travaille de concert avec les techniciens du patrimoine urbain pour sensibiliser la population à sa valeur et mener à bien la concrétisation de projets. L'OVPM a mis en place il y a quelques années un atelier des maires, à Quito, et de nombreux représentants de villes étaient présents. La sensibilisation des élus au patrimoine passe par la conscientisation des populations, réalisable par les experts du patrimoine. Pour stimuler l'entraide au sein du réseau, faciliter la diffusion d'information et de connaissances entre les villes, et sensibiliser les techniciens, l'OVPM a instauré le programme City2City.

En outre, elle multiplie ses efforts à l'attention des jeunes, qui représentent un atout remarquable dans le domaine du patrimoine. Grâce à la vidéo et aux réseaux sociaux, tels Facebook et Twitter, elle réussit de plus en plus à les intéresser et à les impliquer dans les processus de mise en valeur et de conservation du patrimoine. Aujourd'hui, les technologies modernes sont un outil indispensable pour "vendre le patrimoine". De même, les journalistes ayant un rôle important à jouer, en ce sens que les médias véhiculent les valeurs patrimoniales, l'OVPM leur offre tous les deux ans une formation pour les sensibiliser sur la protection du patrimoine mondial.
L'OVPM s'appuie aussi sur un réseau de 8 secrétariats régionaux à travers le monde et organise tous les deux ans un congrès mondial d'envergure. Le prochain aura lieu à Oaxaca au Mexique, du 19 au 22 novembre 2013, sur le thème du Développement durable, et réunira différents représentants de villes, et je salue ceux présents dans la salle, l'adjoint au maire de Beemster, celui de Bordeaux, et celui de Cordoba, qui sont tous trois membres du Conseil d'administration.

Membre actif de l'OVPM, la Ville de Lyon rayonne à l'international et contribue activement au débat mondial sur le patrimoine et la ville durable. Cette rencontre est le résultat de cette implication et fut possible grâce à une sensibilité au patrimoine de la part d'hommes politiques, tels que M. le maire et M. l'Adjoint à la culture, ainsi que celle de ceux qui mettent en œuvre les idées, comme M. Bruno Delas.
Je remercie également les diverses institutions partenaires, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, le Getty conservation institut, l'ICOMOS…
Pour conclure, je finirai sur l'avenir du patrimoine : tandis que la crise économique amplifie les tensions sur le patrimoine, il relève plus que jamais de la responsabilité des pouvoirs publics et des acteurs locaux de se mobiliser pour le préserver. »

M. Jean-François Marguerin, directeur régional des affaires culturelles Rhône-Alpes, représentant d'Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture et de la Communication (France).

« Je voudrais excuser l'absence d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication (France), qui aurait vivement souhaité participer à ces rencontres.

Je voudrais d'abord insister sur l'importance de l'inscription du site historique et donner quelques éléments de contexte. Nombreuses sont les candidatures, aujourd'hui 962 biens sont inscrits à l'UNESCO dans le monde : 745 au titre du patrimoine culturel, 186 au titre du patrimoine naturel, dont 29 biens mixtes. En France, il y a 38 biens inscrits. Lyon est le premier site inscrit sur la Liste établie par l'UNESCO.
En 2011, autour des Alpes, les sites palafittiques - des vestiges d'habitats lacustres préhistoriques, dont 9 situés en Rhône-Alpes - ont été ajoutés à la liste.

À l'avenir, d'autres sites remarquables de la région feront peut-être l'objet d'une telle distinction. En effet, en juillet 2014, la France présentera la candidature de la Grotte Chauvet Pont d'Arc connue pour ses extraordinaires peintures pariétales, les plus anciennes au monde, et, en 2015 ou 2016, la candidature globale de l'œuvre et de l'architecture de Le Corbusier, dont la ville de Firminy et le couvent de la Tourette feront partie.

Je voudrais ensuite insister sur l'intérêt de l'inscription pour un site, en termes de notoriété d'abord, pour les visiteurs et la population, mais l'inscription permet de mettre en place une véritable dynamique de gestion des patrimoines, immobiliers, mobiliers et immatériels. Et ce surtout depuis l'exigence de la part de l'UNESCO d'élaborer un Plan de gestion. À Lyon, ce travail, qui a duré deux ans, est en cours de finalisation. Cette inscription participe d'un dispositif plus large visant la valorisation de ces patrimoines. Il existe le label « Villes et pays d'art et d'Histoire » , les Conventions Patrimoine, les Conventions culturelles entre les départements, les projets de sensibilisation du jeune public et les animations culturelles et touristiques… Chaque fois il s'agit de développer une politique générale impliquant protection, conservation, valorisation, médiation, interprétation, en relation avec les politiques d'urbanisme.

Le site historique de Lyon fait l'objet d'une politique concertée entre la Ville, la communauté d'agglomération, l'État, le département et la Région. Ensemble, ces acteurs intensifient leurs actions en faveur du patrimoine lyonnais, notamment à travers des conventions successives (1998/2002, 2007/2012 et 2012/2016). Depuis 2008, les services de l'État ont consacré 13,5 millions au sein de cette politique. L'État soutient les politiques de sensibilisation de la Ville et ses projets en milieu scolaire (notamment l'initiative « Le patrimoine et moi », accompagne les politiques d'architecture et d'urbanisme ainsi que la définition des dispositifs permettant une approche globale (le secteur sauvegardé du Vieux Lyon et la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) des Pentes de la Croix-Rousse). Au quotidien, l'État intervient dans les opérations de restauration du patrimoine et délivre un avis conforme sur les permis de construire. En janvier 2012, il a signé avec la Ville, les maîtres d'œuvre, les maîtres d'ouvrage et les professionnels de la restauration, une charte de ravalement.

Grâce au futur Plan de gestion, les efforts vont se poursuivre et s'amplifier. Plus encore, ils vont se structurer. Une Commission locale de suivi se réunira à l'automne. Le Plan de gestion devra améliorer la protection du patrimoine et renforcer l'action partenariale entre la Ville et l'État. »

M. Alfonso Zardi, directeur gouvernance démocratique, culture et diversité, Conseil de l'Europe.

« Monsieur le Maire de Lyon, Monsieur le Secrétaire général Ricard, Monsieur le Directeur régional Marguerin, Madame la directrice adjointe Rössler, Messieurs les élus les maires, Mesdames et Messieurs, j'exprime mes remerciements, au nom du Conseil de l'Europe, envers la Ville de Lyon pour son accueil. Cette rencontre, qui dépasse les frontières de l'Europe, s'inscrit dans le cadre d'une identité, d'une tradition et d'une culture, qui reflètent la diversité et la richesse du monde.

« Chaque homme recommence tout seul son expérience du savoir » disait le philosophe suisse Amiel. Tout enfant doit être éduqué, apprendre à connaître, reconnaître, parler et marcher. En revanche, une fois établies, les institutions gagnent un savoir au fur et à mesure que les hommes s'investissent et y déposent leurs connaissances en constante évolution. Le savoir des institutions s'accumule alors que celui des hommes se reconstruit à chaque génération. Le Conseil de l'Europe ne fait pas exception.

La convention culturelle de 1954, dont le 60e anniversaire sera fêté l'année prochaine, reflétait la recherche d'une identité commune, voulue par certains pionniers courageux, dès 1949. La construction européenne repose sur des valeurs fondamentales, et notamment sur le souhait de préserver et de fortifier une identité culturelle européenne. Des conventions spécifiques ont traduit cet engagement : la convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel dite « Convention de Grenade » , la convention pour la protection du paysage dite « Convention de Florence » , la convention sur la valeur sociale du patrimoine culturel pour la société dite « Convention Faro » . Plus qu'un ensemble de valeurs et de principes, la culture se distingue par ses composantes patrimoniales et paysagères, par ses dimensions sociales, linguistiques et économiques.

L'approche du Conseil de l'Europe, qui regroupe aujourd'hui 47 États membres, est évolutive et multiple. Il mène des réflexions, établit des standards et des règles, soutient, accompagne, coopère et apporte une assistance technique pour mettre en pratique les principes, qu'il protège.

De son expérience en matière de coopération culturelle, le Conseil de l'Europe a tiré plusieurs leçons. Dorénavant, pour plus d'efficacité, il privilégie les partenariats (avec l'UNESCO, l'OVPM, etc.) et travaille en réseau. De plus, présent au niveau local, il entretient un contact direct avec les collectivités territoriales, à qui il incombe de faire respecter les principes de la diversité culturelle et de valoriser les particularités locales. Ainsi, la notion de « culture » rejoint celle de la « gouvernance » . La culture et le patrimoine s'enracinent dans une communauté locale, une collectivité, un lieu physique, un peuple. La mission du Conseil de l'Europe consiste véritablement à mettre en valeur la richesse, la diversité et le potentiel des collectivités locales. En 2007, une Conférence des Ministres européens s'est tenue à Valence. À cette occasion, une stratégie européenne pour l'innovation et la bonne gouvernance au niveau local fut largement approuvée. Cette initiative s'articule autour de grands principes : bonne gouvernance locale, transparence, responsabilité, durabilité dans l'effort, rigueur dans la gestion des comptes publics, réponse aux attentes des citoyens, promotion la diversité et la richesse culturelle, linguistique, ethnique et patrimoniale de la collectivité locale.

La gouvernance a donc pour but et défi de faire vivre des pierres et des hommes.
Comme le prouve ces rencontres, les villes réagissent pour sauvegarder leurs richesses monumentales et humaines. Une gouvernance locale forte est nécessaire pour assurer une bonne qualité de vie aux citoyens et répondre aux exigences du Développement durable. Bien sûr, ce défi dépasse les frontières de l'Europe. Néanmoins, dans monde perturbé et sujet à de graves turbulences, l'Europe a une responsabilité. Ses institutions démocratiques doivent rappeler quelques règles fortes et principes fondamentaux (notamment le respect des droits de l'homme, de la diversité et la transparence) . Tandis que 2013 a été déclarée « Année européenne de la citoyenneté » , ces derniers revendiquent de plus en plus leur place dans la cité, partout dans le monde. Il appartient aux hommes politiques, principalement au niveau local, de répondre à cette demande forte. Ces rencontres vont confronter les approches des uns et des autres. J'espère que ces travaux, d'aujourd'hui et de demain, vont conforter la démarche engagée. »

Mme Mechtild Rössler, directrice adjointe du Centre du patrimoine mondial (Programme) , UNESCO.

« Monsieur le Sénateur maire, Monsieur le Secrétaire général de l'OVPM, représentant du Président de l'OVPM, Monsieur le sous-directeur général pour la culture de l'UNESCO, Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles, représentant le Ministère de la culture, Monsieur le chef de service de la direction de la gouvernance démocratique, de la culture et de la diversité du Conseil de l'Europe, Mesdames et Messieurs les élus représentants de collectivité dépositaire d'un bien déclaré par l'UNESCO d'une valeur universelle exceptionnelle, Mesdames et Messieurs les maires adjoints compétents de Lyon et du Grand Lyon, Mesdames et Messieurs les experts, les chercheurs, les représentants des associations œuvrant en faveur du patrimoine, mesdames et messieurs les chefs de services, Mesdames et messieurs, c'est un honneur pour moi de pouvoir prononcer quelques mots aujourd'hui à Lyon, à l'Hôtel de Ville, dans ce fleuron de l'architecture Renaissance au cœur d'une ville historique inscrite au patrimoine mondial en 1998. Ce n'est pas rien d'être à Lyon pour aborder la question de la valorisation du patrimoine urbain. Je suis heureuse de retrouver nos partenaires français qui ont une si grande expérience en matière de conservation et de valorisation des villes.

Au nom du Sous-Directeur général pour la culture, Monsieur Francesco Bandarin et du Directeur du Centre du patrimoine mondial, Monsieur Kishore Rao, retenu par une importante réunion du Conseil exécutif, je souhaite remercier le Maire de Lyon pour son chaleureux accueil. Je souhaite également vous remercier personnellement, car c'est un plaisir pour moi d'être à Lyon en cette année de célébration du 15ème anniversaire de l'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial et de rencontrer ou revoir des partenaires de la communauté du patrimoine.

Je suis particulièrement ravie de retrouver le Conseil de l'Europe, l'ICOMOS, le CIVVIH, l'OVPM, les partenaires français et des représentants de nombreuses villes du patrimoine mondial à

l'occasion de ces rencontres qui permettent de présenter notre travail collectif, lancé par l'OVPM à l'initiative de la Ville de Lyon, à savoir l'élaboration d'un recueil de 40 études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques : « Villes historiques en développement : des clés pour comprendre et agir » . Lancé en 2008, ce projet propose une réflexion concrète sur les liens entre valeur du patrimoine et projet de développement urbain. Je souhaite saluer ici l'OVPM et la Ville de Lyon pour avoir lancé ce projet participatif et de dialogue entre villes qui s'appuie sur l'expérience de celles-ci. Je souhaite remercier le Gouvernement français, dans le cadre de la Convention France-UNESCO et le Gouvernement néerlandais pour avoir apporté un soutien technique et financier à l'UNESCO pour l'élaboration de ce recueil d'études de cas. J'espère que la dynamique de coopération concrète entre sites urbains et villes du patrimoine mondial se poursuivra car il y a un besoin réel en matière de renforcement des compétences au niveau national et local pour élaborer une nouvelle vision de la culture du développement urbain et changer d'approche via la prise en compte du patrimoine dans l'aménagement des territoires.

Or les expériences de gestion au niveau national et local au niveau des biens, les 40 études de cas et la réflexion développée à l'occasion de ces rencontres peuvent-être partagées avec d'autres États parties et gestionnaires de villes historiques et ainsi appuyer les actions de l'UNESCO en général et du Centre du patrimoine mondial en particulier. Les villes du patrimoine mondial sont des partenaires importants pour relayer les instruments normatifs de l'UNESCO qui posent un cadre juridique commun. Ce cadre permet d'aborder les problèmes pratiques auxquels font face les acteurs du développement et de la préservation du patrimoine. L'UNESCO attend beaucoup des villes du patrimoine mondial pour valoriser et partager concrètement la réflexion en cours et l'expérience de terrain. Ce savoir partagé doit pouvoir être mobilisé d'une nouvelle manière à travers des acteurs locaux et des réseaux de villes pour faire face aux nouvelles donnes.

De tous les espaces, l'environnement urbain est certainement celui qui présente les enjeux les plus complexes et les plus importants. Il est, pour des milliards de personnes, un cadre de vie en perpétuelle mutation, qui véhicule une part importante de leur patrimoine, aussi bien tangible qu'immatériel. L'UNESCO, en tant qu'agence des Nations Unies en charge de la Culture et du patrimoine, a pour mandant de porter la réflexion et les actions visant à protéger le patrimoine urbain de l'humanité dans le cadre d'un Développement durable où la culture jouerait un rôle de premier plan.

La Convention du patrimoine mondial, instrument normatif phare pour la conservation du patrimoine culturel et naturel de l'humanité, est le fer de lance de l'action de l'UNESCO. Quarante ans après son adoption, les villes historiques constituent la plus importante « catégorie » de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial avec, à ce jour, plus de 240 sites sur un total de 962 dans 153 pays. Comme vous le savez, les rapports d'état de conservation de ces villes signalent de plus en plus fréquemment des situations alarmantes ou préjudiciables au respect des valeurs et de l'intégrité qui ont valu à ces villes ou ensembles urbains d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

En réponse aux défis de la conservation et de la valorisation des villes historiques, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté en 2011 la Recommandation concernant le paysage urbain historique. C'est le premier instrument normatif portant sur une problématique urbaine adopté par l'UNESCO depuis 35 ans, depuis la Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine (Nairobi, 1976) . La Recommandation de 2011 doit être considérée comme un outil complémentaire, une approche pour promouvoir l'intégration, la prise en compte et la valorisation de la culture et du patrimoine dans les politiques et stratégies de développement urbain et ouvrir le dialogue entre tous les niveaux de gouvernance et échelles du territoire.

Enfin, autre signe d'un changement de paradigme dans la manière d'envisager le développement, l'Assemblée générale des Nations Unies, par sa Résolution 66/208 de 2011 relative au thème Culture et développement, a souligné que la culture était un important facteur d'inclusion sociale et d'éradication de la pauvreté, ainsi qu'un vecteur de croissance économique. Placer la culture au cœur du processus de définition des politiques de développement est désormais considéré comme une condition essentielle à la durabilité des actions engagées en faveur du développement humain. Ce message a été renforcé lors du Congrès international de Hangzhou intitulé « La Culture : clé du Développement durable » (15-17 mai 2013).

Nous voyons bien que nos travaux pour ces deux jours ne se limitent ni au champ de la conservation du patrimoine matériel, ni au seul champ technocratique, mais à de véritables questions de politique et de vision pour l'avenir.

Je voudrais vous inviter, en coordination avec les représentants des États Membres, la France en particulier, ainsi que les différentes institutions partenaires et villes représentées ici, à poursuivre la réflexion sur la valorisation des échanges techniques et le développement de partenariats, afin que nous puissions ensemble continuer à relever les défis de la Convention du patrimoine mondial et de la mise en œuvre de la Recommandation concernant le paysage urbain historique. L'engagement des États membres et des gouvernements locaux et de la communauté patrimoniale est fondamental. »

Table ronde de l'ouverture du colloque

Introduction des sessions

L'ensemble des deux journées est animé par le modérateur **M. Nathan Starkman,** ancien directeur de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole et de l'Atelier parisien d'urbanisme, lauréat du Grand prix de l'urbanisme.

Pour introduire la Rencontre, M. Starkman précise que celle-ci s'inscrit dans la continuité de la dynamique et de la méthode initiée par le projet « Villes historiques en développement, des clés pour comprendre et agir – un recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques » , qui fut initié et coordonné par la Ville de Lyon et rassemble 40 études de cas de villes patrimoniales. L'OVPM a assuré sa mise en œuvre avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Conseil de l'Europe, l'ICOMOS, représenté par son CIVVIH et le Getty Conservation Institute ont apporté un appui technique. Le travail a reçu le soutien financier de la convention France-UNESCO et des fonds néerlandais.

L'organisation des deux journées reprend le prisme d'analyse des études de cas, puisque l'exposé de divers exemples viendra alimenter les trois sessions retenues, dont M. Starkman rappelle l'ordre et la teneur : sur la base du recueil d'études de cas, elles s'articuleront respectivement autour des thèmes de la reconversion, du rôle des habitants, et du rapport entre patrimoine et projet urbain. Ces trois thèmes questionnent le tandem patrimoine et évolution des villes et affirment l'importance d'un patrimoine vivant. Chacun débutera par une introduction et se clôturera par un temps de débat.
Afin d'amorcer ces trois temps, plusieurs intervenants présenteront le cas de Lyon.

Le cas de Lyon
Ouverture par le président

M. Azzedine Beschaouch, maire de Carthage, ancien ministre de la Culture de la Tunisie, conseiller spécial auprès de Mme la Directrice générale de l'UNESCO.

« Chers collègues, Mesdames, Messieurs, c'est avec grand plaisir que j'ai répondu favorablement à l'invitation de Bruno Delas et participe à ces rencontres.
Entre Carthage, dont je suis encore le maire, et Lyon, tant de liens ! D'abord, les similitudes d'ordre historique sont fortes. L'une fut la capitale de l'Afrique romaine puis de l'Afrique chrétienne, l'autre fut la capitale des Gaules. Toutes deux ont également contribué au rayonnement du christianisme latin.
Sur le plan personnel, Lyon me remémore aussi de nombreux souvenirs. M. Raymond Barre, ancien maire de Lyon, s'est vu attribué le titre de citoyen d'honneur de Carthage en 1980, alors que j'étais, à l'époque, maire-adjoint de cette ville. J'ai donc pu être associé, avec M. Barre et M. Repellin, à l'élaboration du dossier qui a permis en 1998 l'inscription de Lyon sur la Liste du patrimoine mondial.

Le thème d'aujourd'hui est extrêmement important. La durabilité du patrimoine mondial est un enjeu majeur, et Lyon, ville française et européenne influente, continue aujourd'hui à se développer, mais elle est aussi exemplaire sur le plan du patrimoine mondial : les valeurs qui ont contribué à l'inscription restent vivantes.
Je suis heureux de laisser la parole à M. Régis Neyret avec qui j'ai travaillé il y a plusieurs années sur ce dossier. »

Le site historique de Lyon

Présenté par **M. Régis Neyret,** Président d'honneur de la Renaissance du Vieux Lyon,
M. Denis Eyraud, Architecte, Président de l'Unité des comités d'intérêts locaux,
M. Denis Trouxe, Président de l'Office de tourisme et des Congrès de Lyon.

Le site historique de Lyon et les deux cours d'eau - source J. Léone

M. Régis Neyret,

« Chers amis, je suis très heureux d'être ici, et je remercie M. Gérard Collomb pour son extrême gentillesse et sa présentation de la politique de la ville, et M. Raymond Barre, qui fut le premier maire de Lyon à attribuer un titre d'adjoint à la Culture et au Patrimoine. Je remercie donc aussi M. Denis Trouxe qui fut le premier à occuper de telles fonctions, et qui m'avait proposé de devenir son chargé de mission bénévole.

Dès 1995, au cours d'une réunion de présentation des projets de mandat, je soumis à M. Raymond Barre l'idée de présenter la candidature du Vieux Lyon au patrimoine mondial de l'UNESCO. J'en profite pour remercier M. Beschaouch, qui nous souligna ensuite, lors de l'Assemblée générale du cinquantenaire de la Renaissance du Vieux Lyon présidée à l'époque par M. Denis Eyraud, l'intérêt de joindre Fourvière au Vieux Lyon pour réunir en une seule entité les témoignages des siècles d'apogée de Lyon.
Grâce à lui et à M. Repellin, tout deux chargés de préparer le dossier de candidature, nous avons créé une notion nouvelle à l'époque, celle du site historique de Lyon. La réflexion conduite durant l'élaboration de ce dossier amena le groupe de pilotage à étendre le périmètre concerné à tout l'intérieur des anciens remparts de la ville, espace dans lequel la ville fut contenue durant 2000 ans.
Ce comité de pilotage du dossier, qui travailla sur le sujet durant six mois, était sous l'autorité de M. Denis Trouxe et de moi-même, et composé de M. Thierry Dahan, délégué général à la culture et au patrimoine au secrétariat général de la Ville de Lyon, de M. Didier Repellin, architecte en chef des Monuments Historiques, de M. Jérôme Francou, architecte, de M. Denis Eyraud, président de la Renaissance du Vieux Lyon, de M. Yves Neyrolles, photographe.

Je remercie aussi M. Todor Krestev, architecte bulgare fut désigné par l'ICOMOS pour expertiser le site de Lyon, qui allait être présenté au patrimoine mondial. Enfin, j'adresse mes derniers remerciements aux ministres de la Culture de l'époque, M. Philippe Douste-Blazy, qui adouba le projet, à son successeur, Mme Catherine Trautmann, et à l'UNESCO, qui reconnut le 5 décembre 1998 au site historique de Lyon sa valeur exceptionnelle universelle. Quinze ans après, je suis très heureux que cette œuvre collective se poursuive. »

M. Denis Eyraud propose ensuite une présentation illustrée du site historique, en énumérant les sites emblématiques du patrimoine lyonnais et démontrant que Lyon est à la croisée des styles, grâce notamment à l'action de grands architectes.

M. Denis Trouxe

« Je vais revenir sur le portage politique et sur les conséquences de l'inscription. C'est l'histoire d'une déflagration, d'une espèce de big bang dans l'univers de l'histoire et de l'image des villes. Pour illustrer les fondements de mon propos, j'ai choisi quelques phrases de romans écrits par deux écrivains lyonnais célèbres : les premières sont de Jean Reverzy, prix Renaudot en 1954, extraites du roman *Place des angoisses,* titre qui désigne la Place Bellecour : *« C'est là que commença mon histoire, au cœur d'une ville inanimée, ensevelie dans le brouillard. Ce brouillard qui dès octobre comblait le vide des rues, emprisonnait les êtres, amortissait les bruits. Les promeneurs, clairsemés, se perdaient dans les ruelles ouvertes sur les quartiers vétustes piqués de lumignons moroses qui devaient éclairer des gens très vieux penchés sur des lectures ».*

Les secondes d'Henri Béraud, prix Goncourt en 1922, qui écrivit *Ciel de suie,* une collaboration de plus au service de la grande tristesse de Lyon et des Lyonnais : *« À l'époque où advint ce que je vais vous raconter, le quartier de la soie à Lyon était à peu près ce qu'il est aujourd'hui. De hautes maisons couleur d'averse et d'avarice y traçaient déjà ce gluant labyrinthe où, pour mieux se cacher, la fortune emprunte le visage de la misère. Chez nous, rien ne change, ni le ciel, ni la pierre, ni les âmes. […] L'étranger que l'aventure égare en ces lieux se demande s'il ne rêve point. Il se frotte les yeux, il se bouche le nez : "Quoi ! Les plus riches commerçants de la Terre vivraient là, dans cette ombre et ces odeurs ? Ils y vivent. Et ils y meurent. ».* Le quartier décrit fait aujourd'hui partie du site historique.

J'ai vécu ces images de Lyon. Elles sont de mon temps. La vie des clichés peut frôler l'éternité : il en va ainsi pour Lyon, ville de bourgeois fermée et assoupie où rien ne se passe. C'était encore le cas il y a peu de temps. Travaillant dans le marketing et la communication dans les années 1980-1990, j'avais eu à traiter plusieurs chantiers d'étude sur l'image de notre ville. Jusqu'à la fin des années 1990, elle n'était qu'une ville étape. Les tour-opérateurs ne conseillaient aux touristes de s'y arrêter que pour goûter à la gastronomie. Ensuite, ils invitaient les visiteurs à repartir vers la Côte d'Azur ou la montagne. Quant aux automobilistes, ils semblaient que les bouchons de Fourvière, les mauvaises odeurs, et les paysages de la Vallée de la Chimie, ne provoquaient qu'une seule envie accélérer la fuite vers le sud ensoleillé, sans culpabilité, puisqu'ils ne laissaient derrière eux qu'une ville triste sans intérêt. La fabrique des clichés nationaux bien centralisée en ressortait triomphante : « Circulez, il n'y a rien à voir ! » Comment casser l'atrocité de cette image, de cette impasse ? Quels arguments dégager pour émerger dans la surenchère inflationniste de la communication des villes se disant plus attractives les unes que les autres ? Comment faire partager à l'humanité notre patrimoine, notre identité ? Comment voir enfin reconnu ce sentiment que nous portons tous au fond de nous : notre ville est unique ?

En 1996 ces questions se posèrent au premier adjoint chargé du patrimoine que j'étais. Il a fallu écrire une politique, déterminer des projets et réunir des compétences. Je remercie M. Régis Neyret d'avoir accompagné bénévolement le néophyte que j'étais. Le premier projet fut celui de l'inscription du site historique au patrimoine mondial, capable de démolir l'usine à clichés. Lorsque la nouvelle de l'inscription tomba, le plus étrange fut la réaction de la population, étonnée et fière à la fois.

Au plan national et international, l'impact fut remarquable. En tant qu'adjoint au patrimoine, j'ai participé à la réalisation d'une campagne de publicité « Ville de Lyon » sur le thème de l'inscription, au terme de laquelle une hausse moyenne de 10% de visiteurs fut enregistrée la pre-

mière année, et de 20% la seconde année. Cette campagne a impulsé une stratégie de communication qui se poursuit toujours, même si les contenus ont évolué. En ma qualité de président de l'Office de tourisme, j'ai pu vérifier encore que cet argument est toujours aussi puissant à travers le monde. En 2004, 28% des visiteurs étaient internationaux. Aujourd'hui, cette proportion s'est élevée à 52%.

Bien entendu, le portage politique d'un tel projet n'a pas flotté sur un long fleuve tranquille. La capitale des Gaules, en compétition avec d'autres villes françaises, a dû franchir une première étape éliminatoire. Le gouvernement JOSPIN devait sélectionner puis accepter sa candidature. La personnalité de l'ancien Premier ministre et Maire de Lyon, M. BARRE, fut pour l'essentiel dans ce premier succès, et je l'en remercie vivement.

Ensuite, un groupe de travail se constitua. Il a réuni de très belles compétences de la Ville qui eurent peu de temps pour monter le dossier de candidature : Mme Simone Blazy, conservatrice du Musée Gadagne, M. Thierry Dahan dont l'implication fut exceptionnelle, Mme Jeanne-Marie Dureau, directrice des Archives Municipales, M. Denis Eyraud, président de la Renaissance du Vieux Lyon, M. Pierre Franceschini, architecte des bâtiments de France, M. Jérôme Francou, architecte du patrimoine, M. Henri Hours, historien spécialiste de la ville de Lyon, M. Jacques Lasfargues, conservateur du Musée de la Civilisation gallo-romaine, M. Régis Neyret, M. Yves Neyrolles, photographe du site historique, M. Didier Repellin et M. Daniel Rennou, architecte en chef des Monuments historiques. Je remercie très chaleureusement cette équipe de « casseurs de clichés » . Ensemble, ils ont hissé la ville à un niveau de rayonnement mondial. Aujourd'hui, M. le Maire et son adjoint à la culture et au patrimoine, poursuivent ce travail en maintenant une politique du patrimoine digne de la reconnaissance UNESCO. Cette continuité dans la valorisation d'une reconnaissance obtenue il y a quinze ans est une illustration éloquente du rôle que toute collectivité doit jouer au-delà des clivages politiques. Là se tient une des caractéristiques de Lyon : savoir travailler ensemble.

J'adresse également mes pensées aux inconnus, aux oubliés du passé, aux présents de la scène de la vie, à tous ceux qui ont légué ce patrimoine, au peuple lyonnais. »

M. Nathan Starkman indique, en contrepoint des citations littéraires mentionnées par M. Trouxe, que Lyon a une réputation très positive dans le monde professionnel de l'urbanisme et de l'architecture, ses méthodes étant suivies et étudiées avec intérêt.

Patrimoine et projet urbain : la démarche de Lyon

Présenté par **Mme Brigitte Bariol,** déléguée générale de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (France) .

La Sucrière, dans le quartier de la Confluence à Lyon- source M. Chaulet

La continuité des démarches de Lyon, ville pionnière sur le plan des réflexions autour du patrimoine et du projet urbain, est étonnante, ainsi que le foisonnement des outils de protection, rassemblés dans les documents d'urbanisme. La ville promeut une vision globale grâce à ces documents, et articule les questions patrimoniales avec les questions urbaines et culturelles, comme en témoigne le Plan de gestion : sa volonté de faire vivre le patrimoine à travers les projets est manifeste.

Lyon a une approche patrimoniale et urbaine spécifique : elle anime sans cesse le patrimoine en reconvertissant des édifices, la question des nouveaux usages étant essentielle ; elle promeut des espaces publics de qualité, afin que la population s'approprie leurs patrimoines ; elle propose une mise en valeur des lieux au moyen de la lumière, s'appuyant sur un savoir-faire lyonnais de renommée mondiale ; elle possède de nombreux logements sociaux reconnus comme patrimoniaux (quartier des Etats-Unis, Les Utopies réalisées…) , à l'instar de la ville du Havre qui détient un patrimoine urbain du XXe siècle important, aujourd'hui inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ; elle valorise ses fleuves et ses berges, dans un souci de Développement durable (Berges du Rhône, Rives de Saône) .
Le territoire d'Hampshire Park témoigne de la gestion d'un patrimoine à l'échelle du grand territoire : connaissant un déclin de l'activité industrielle, il allie un développement urbain durable avec une valorisation de son héritage.
Lyon souhaite se positionner comme une métropole en mouvement, dont le patrimoine sans cesse renouvelé est fédérateur. Ses projets urbains apportent des réponses graduées, s'adaptant aux intensités patrimoniales.
Afin d'avoir une approche globale du patrimoine urbain historique, tout l'enjeu réside dans la faculté des villes à travailler en réseau pour la diversité culturelle, la valorisation du patrimoine et le développement urbain durable.

M. Nathan Starkman souligne pour conclure le très grand intérêt de la méthode lyonnaise, qui consiste à travailler sur des projets à très large échelle et à mener les réflexions en fonction des composantes et caractéristiques propres à chaque territoire.

SESSION 1 :

RECONVERTIR, POUR QUELS USAGES ET QUELLES FONCTIONS URBAINES

M. Nathan Starkman présente la table ronde présidée par M. l'Adjoint au maire de Lyon, délégué à la culture, au patrimoine, aux grands évènements et aux droits des citoyens, et M. l'Adjoint au maire de Lyon délégué à l'aménagement et à la qualité de la ville, Vice-président du Grand Lyon, et le rapporteur **Mme Françoise Descamps** du Getty Conservation Institut.

Ouverture de session par les présidents

Profitant de l'accueil d'une délégation des Emirats arabes unis, **M. l'Adjoint délégué à la culture et au patrimoine** ouvre la session en invitant le maire de Lyon à faire une présentation particulière du projet de l'Hôtel-Dieu, avant de reprendre le cours de la Rencontre.

Contribution de **M. Samir Abdulac,** Vice-président du CIVVIH, Secrétaire général d'ICOMOS France.

Les réutilisations, restaurations, réhabilitations de monuments emblématiques, fréquentes, sont souvent d'ordre culturel et les actions entreprises visent communément à revitaliser le tissu urbain environnant.
Une intervention se justifie généralement par la dégradation générale du bâti, liée à des spécificités qu'il s'agit de comprendre pour trouver des solutions adéquates (incitation, exemplarité, gestion, concours financier…) .
Partout, les instances municipales se préoccupent de la paupérisation des quartiers d'habitat ancien, de la ségrégation sociale, de la disparition des « petits métiers »… La promotion des arts et des activités artisanales traditionnelles et la formation des artisans locaux peuvent représenter des solutions viables.

La dimension environnementale et paysagère de la reconquête des friches urbaines est un aspect de plus en plus important dans le cadre du Développement durable.
Il faut noter que le changement d'usage est une notion plus fine que celle du changement de fonctionnalité (privilégier les piétons…). Globalement, les reconversions tendent à assurer une pluralité fonctionnelle et une mixité sociale.

Les divers projets réunis dans le recueil d'études de cas concernent des échelles différentes (périphérie, hypercentre, pôles urbains secondaires…) . Cette étude a été élaborée au moment où deux textes majeurs ont été finalisés : la recommandation sur les Paysages urbains historiques de l'UNESCO et les Principes de La Valette de l'ICOMOS.

En fin de compte, les évolutions des fonctions urbaines doivent tenir compte de la valeur universelle exceptionnelle d'un site, son intégrité et authenticité devant être préservées.

Étude de cas : La reconversion de l'Hôtel-Dieu à Lyon

Présenté par **M. Didier Repellin,** Architecte en chef des Monuments historiques,
M. Philippe Lamy, Direction de l'aménagement urbain de la Ville de Lyon,
M. Alain Benini, Architecte à la direction des affaires techniques des Hospices civils de Lyon,
M. Eric Llamas, Chargé du développement des projets de commerce pour EIFFAGE Immobilier,
M. Albert Constantin, Architecte lyonnais en charge de la reconversion de l'Hôtel-Dieu.

L'Hôtel-Dieu à Lyon - source M. Chaulet

A l'origine hôpital pourvu d'un parc, sur lequel on greffa au XVIIe siècle une chapelle, puis des cours au XVIIIe siècle, et enfin un laboratoire au XXe siècle, l'Hôtel-Dieu est à l'heure actuelle un savant mélange entre des époques de construction différentes. Aujourd'hui, une nouvelle page de l'histoire se tourne pour le bâtiment. Ce projet de reconversion d'une envergure de 60 000 m2 représente alors un défi d'usages, un défi technique, un défi social, et le coût élevé de l'opération témoigne de son ampleur. La difficulté réside dans l'impératif de conserver le caractère historique illustre de l'édifice tout en le transformant en un lieu moderne d'exception, d'associer architecture ancienne et contemporaine.

Didier Repellin

Le projet permettra d'ouvrir le bâtiment aux Lyonnais, de faire vivre le lieu de manière cohérente et innovante par la présence d'une mixité d'activités, mais également d'amplifier le rayonnement international de l'Hôtel-Dieu. La programmation retenue, qui s'affine au fur et à mesure, favorise en effet une grande diversité d'usages : hôtel 5 étoiles, bureaux, commerces, espace muséal autour de la Cité de la gastronomie, logements, centre de convention…
Le projet doit faire en sorte d'intégrer l'édifice dans son environnement urbain : les espaces publics attenants à l'Hôtel-Dieu seront requalifiés, et pour cela les documents d'urbanisme ont du être modifiés.

Philippe Lamy

Ce projet original a donc fait l'objet d'un montage particulier : un protocole d'accord a été signé entre les Hospices civils de Lyon, la Ville et le Grand Lyon. La SERL, Société d'économie mixte en charge de l'aménagement urbain, a été désignée comme assistant à Maîtrise d'ouvrage, et un comité technique et un comité de pilotage ont été formés. Les Hospices civils de Lyon resteront propriétaires par le biais d'un bail à construction.
Les modalités de construction ont été les mêmes que pour un marché public.
Le groupe EIFFAGE a remporté le concours pour la qualité globale de son projet.

Albert Constantin

Transformer un tel ensemble architectural et l'adapter à un contexte contemporain suppose d'inventer de nouvelles méthodes de travail : la Ville n'ayant imposé aucune programmation, les architectes et le groupe EIFFAGE ont du se documenter, collaborer avec des historiens, la DRAC, le Grand Lyon, la Ville de Lyon. Enfin, réaliser un projet avec un opérateur privé implique de trouver un équilibre économique.

M. Nathan Starkman met en lumière que de telles interventions sur un édifice patrimonial, avec une transformation en profondeur des usages, ne sont jamais neutres, et qu'il importe de bien en mesurer l'impact, en élargissant le regard parce que cette portée dépasse l'objet patrimonial ou le quartier concerné.

Passage de l'Hotel-Dieu - vue cour haute ©Asylum

Étude de cas :
La reconversion du site industriel de la Chaux-de-Fonds (Suisse)

Présenté par **M. Jean-Daniel Jeanneret,** direction de l'urbanisme de la Chaux-de-Fonds, architecte du patrimoine.

La-Chaux-de-Fonds - source Jean-Daniel Jeanneret

La commune improbable de la Chaux-de-Fonds, ville récente du XIXe siècle, au Nord-Ouest de la Suisse, à près de 1000m d'altitude dans le Jura suisse, doit son existence, son essor et sa renommée à l'industrie horlogère, puisqu'elle a été créée par les horlogers pour l'horlogerie. L'industrie horlogère ne génère pas de nuisance ce qui explique sa continuité et son omniprésence à la Chaux-de-Fonds.
Cette histoire très particulière a valu à la ville son inscription sur la Liste du patrimoine mondial le 27 juin 2009, *« à 19h07»* . En 1834, du fait d'un fort développement démographique lié au succès de l'industrie horlogère, l'ingénieur des ponts et chaussées Charles-Henri Junod est mandaté pour élaborer le plan d'urbanisme de la ville. Il imagine un plan en damier d'une grande originalité, les constructions s'effectuant au fur et à mesure des besoins d'Est en Ouest. Cette « architecture rationnelle » , pragmatique et raisonnée offre des espaces propices au jardinage et permet un large ensoleillement du bâti ; de larges rues rectilignes simplifient les interconnexions entre les lieux de production ; les lieux de fabrication horlogère et les immeubles d'habitation cohabitent intimement au sein d'un tissu urbain homogène et fonctionnel.
Dans le centre ville, une friche ferroviaire de 4 hectares, localisée stratégiquement pour le développement, est en passe d'être réhabilitée. Le projet retenu au terme d'un concours d'urbanisme respecte le profil et la logique de construction de la ville, afin de donner à l'ensemble une certaine harmonie, et s'effectuera par étapes.
Cet exemple illustre les trois axes fondamentaux que l'évolution d'une ville historique inscrite au patrimoine mondial doit suivre : la conservation absolue de la substance historique, donc l'authenticité de la ville, est essentielle ; l'esprit qui anime ou a forgé une ville doit être préservé ; enfin, la morphologie est un élément trop souvent absent des plans d'urbanisme.

M. Nathan Starkman appuie le propos de l'intervenant en insistant sur la singularité des patrimoines, à l'image de celui de la Chaux-de-Fonds, singularité à laquelle les projets urbains doivent s'adapter pour construire un territoire harmonieux.

Débat avec la salle

De nombreuses questions posées par la salle concernent le projet de l'Hôtel-Dieu, notamment sur les éléments de programme.

M. l'Adjoint au maire de Lyon délégué à l'aménagement et à la qualité de la ville, souligne l'importance de l'affect dans ce projet de reconversion. Aux yeux des Lyonnais, l'Hôtel-Dieu incarne l'hospitalité. Le projet actuel, tel qu'il est conçu et cadré, reste fidèle à l'histoire du lieu, y compris sous ses aspects oubliés des habitants. Tous les intervenants insistent sur l'idée que l'harmonie reste le maître mot de cette opération, le patrimoine ayant guidé les architectes. A ce titre, le sujet de la cohabitation entre architecture contemporaine et ancienne est débattu : l'architecture de Soufflot sera mise en valeur en même temps que de nouvelles techniques viendront se greffer au projet et s'inspirer des caractéristiques du bâti.

Beaucoup de participants sont soucieux de la légitimité des nouveaux usages, et élus comme architectes apportent des réponses sur le contenu exact du projet en termes de fonctions, notamment en ce qui concerne l'espace muséal, entre médecine et gastronomie, mais aussi en termes de logements.

Sur la question du traitement du stationnement, les techniciens présentent rapidement les nouveaux aménagements, à l'intérieur de l'édifice (parking souterrain) mais aussi dans son environnement proche. Les intervenants rappellent la forte accessibilité du lieu, notamment en transports en commun.

Enfin, les agents de la Ville de Lyon reviennent sur la consultation menée en amont du projet, notamment auprès d'architectes spécialisés afin de prendre en considération les spécificités patrimoniales, et le montage de ce dernier.

Concernant la Chaux-de-Fonds, des précisions sur les outils de maîtrise de la construction utilisés dans le cadre de la réhabilitation de la friche ferroviaire sont apportées. De par la complexité de l'opération, le choix des instruments juridiques a été délicat. Jean-Daniel Jeanneret présente brièvement le type de bail utilisé afin de permettre à la Ville de réaliser cet aménagement sur une parcelle de propriété originellement privée.

M. l'Adjoint au maire de Lyon délégué à la culture et au patrimoine clôt ce temps de débat en rappelant que, de par l'inscription de Lyon au patrimoine mondial de l'UNESCO, la Ville a reçu un héritage, qu'elle se doit de faire fructifier. Ce classement n'est pas une récompense mais une responsabilité qui exige un investissement constant. Les deux expériences, qui ont été rapportées, poursuivent un objectif commun, même si leur approche est différente. Le rapprochement des expériences permet de nourrir les projets des uns et des autres.

SESSION 2 :
QUEL RÔLE POUR LES HABITANTS ?

Nathan Starkman inaugure cette deuxième session en présentant les présidents **Mme la Vice-présidente du Grand Lyon chargée des évènements culturels métropolitains,** et **M. Christian Mourisard,** Adjoint au maire d'Arles (France) , délégué au patrimoine, au tourisme et à la coopération décentralisée, Vice-président de l'Association des biens français du patrimoine mondial, ainsi que le rapporteur **Mme Marylise Ortiz,** Directrice de l'ANVPAH et VSSP.

Ouverture de session par les présidents

Mme la Vice-présidente du Grand Lyon chargée des évènements culturels métropolitains ,

« Deux exemples intéressants vont suivre pour apporter des éléments de réponse sur le rôle des habitants. Seront exposés les cas des Journées européennes du patrimoine dans le Grand Lyon, et de la cité épiscopale d'Albi, qui a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondiale en 2010. Bien que très différents, ces deux exemples feront apparaître des convergences : les acteurs concernés par ces problématiques sont divers et nombreux (acteurs publics, scientifiques, sociaux, économiques, culturels, touristiques…) et leur implication peut prendre des formes variées. Leur rôle ne consiste pas seulement à défendre, sauvegarder et promouvoir le patrimoine, mais également à développer des pratiques collaboratives. Les modalités de la « co-construction » sont nombreuses (comités de suivi et de pilotage, réunions, lettres, journaux, utilisation des nouvelles technologies, les ''rituels'' autour des patrimoines) . Les manifestations - comme celle d'aujourd'hui, ou des états généraux, les Journées du patrimoine, etc. - donnent de l'énergie à tous les acteurs, les rassemblent, les fédèrent et créent une conscience collective. On peut se questionner sur ces pratiques collaboratives et leurs impacts. »

M. Christian Mourisard,

« Longtemps, le patrimoine a principalement été une affaire d'État et de spécialistes. Les responsables des collectivités locales et les habitants demeuraient en dehors de cette gestion patrimoniale. Depuis deux décennies, les choses ont évolué. Pour des raisons économiques, l'État s'est déchargé sur les collectivités locales de la gestion d'un certain nombre de monuments.
Au quotidien, la gestion patrimoniale est une source de conflits. Le développement économique est souvent opposé à la gestion patrimoniale, et les intérêts particuliers à l'intérêt général. L'élu doit gérer le quotidien dans un environnement très précis, celui des villes historiques. Il se doit de faire appliquer la réglementation relative aux villes historiques classées au patrimoine mondial. Seulement, la réglementation est particulièrement changeante et sa mise en œuvre nécessite des structures lourdes que tout un chacun n'a pas les moyens de posséder. Dans ce contexte, la question des habitants est toujours la même mais la réponse est de plus en plus ardue.
L'ABFpm a été créée pour répondre, en partie, aux besoins des gestionnaires des sites, sachant qu'en France, il existe une structure très verticale (des services de l'État – les DRAC et les préfectures – aux collectivités). L'élu de base se trouve ainsi souvent démuni, notamment dans son rapport avec la population. Certaines collectivités ont la chance d'être labellisées « Ville ou Pays d'art et d'histoire » . Ce label, géré par le ministère de la Culture, impose l'exercice d'une médiation très importante vis-à-vis des jeunes publics. Ce travail de sensibilisation est nécessaire, mais de plus en plus difficile à mettre en pratique de part les origines diverses des populations. Les migrations engendrent souvent des chocs culturels. »

Contribution de M. Matthias Ripp, Coordinateur patrimoine mondial Ville de Ratisbonne (Allemagne) , coordinateur secrétariat régional de l'OVPM - Europe du nord.

Les villes font face à des défis de taille aujourd'hui et l'une des stratégies pour y répondre est de promouvoir le Développement durable. Dans ce cadre, il est important de trouver un moyen pour mieux appréhender le patrimoine, ainsi que de définir des façons de communiquer les projets auprès de la population. Pour cela, une interaction continue entre les habitants et la ville est nécessaire.
Beaucoup de projets doivent traiter de l'adaptation de bâti ancien à de nouvelles fonctions : comment les citoyens peuvent-ils alors être intégrés à ce processus ? De nouveaux moyens de communication doivent être trouvés pour inclure plus en amont ces habitants. Les acteurs doivent prendre profondément conscience que le patrimoine est une ressource plus qu'un obstacle dans le tissu urbain.
Quatre éléments sont susceptibles d'améliorer la participation des citoyens : une concertation à des échelles fines, une gestion équilibrée des informations données, l'identification de cadres clairs, et le choix d'outils pertinents pour mener la concertation.
Trois étapes sont nécessaires : d'abord, il s'agit de renforcer chez les citoyens la conscience de leur patrimoine ; ensuite, il faut identifier les attentes des habitants ; enfin, il convient d'accroître la place des habitants dans le système de gouvernance grâce à des procédés de concertation, et en ce sens ils peuvent devenir les meilleurs ambassadeurs du patrimoine.

L'Hôtel de Ville pendant les journées européennes du patrimoine - source M. Chaulet

Étude de cas :
Les Journées européennes du patrimoine (JEP) dans le Grand Lyon et le Pôle métropolitain : du bon usage de l'événement

Présenté par **M. Michel Kneubühler,** consultant, rédacteur du Guide pratique des Journées européennes du patrimoine édité en 2009 par le Conseil de l'Europe.

Esplanade Grande Côte, point de vue sur la ville - source M. Chaulet

Les 47 pays du Conseil de l'Europe participent depuis 1992 aux Journées européennes du patrimoine, amorcées en 1984 par Jack Lang. Facilitant l'appropriation du patrimoine pour les habitants et mettant en débat de multiples questions, ces journées ont la capacité de susciter l'intérêt des citoyens et de fédérer autour de projets ambitieux des partenaires variés.
Depuis 2004, le Grand Lyon coordonne cette manifestation, autour d'un ou plusieurs thèmes communs, développe le plan de communication de l'évènement, les communes et les associations continuant à organiser les animations. En 2012, 356 sites ont accueilli près de 670 animations différentes.
Le Grand Lyon doit élaborer un « récit d'agglomération » , afin de permettre une lecture culturelle de l'ensemble de l'agglomération, de conforter une notion élargie du patrimoine, d'inciter les publics à la mobilité, de développer une culture de réseau.
L'opération se déroule en trois phases : préparation, déroulement des manifestations, bilan et perspectives. Concernant la gouvernance, un comité de pilotage rassemble des élus et est assisté de techniciens du Grand Lyon. Il apparaît important qu'un chef de fil coordonne les actions.
Au terme de huit années de fonctionnement, les choses ont évolué : la gestion des Journées du patrimoine ne se fait notamment plus qu'au niveau du Grand Lyon, mais à l'échelle du pôle métropolitain. Il est certain que ces journées mettent à jour la relation forte qui peut exister entre les habitants et leur territoire, bousculent la notion même de « patrimoine » et créent une ambiance propice à l'action culturelle.
Elles peuvent constituer l'aboutissement d'une dynamique territoriale concertée autour du patrimoine, mais aussi le point de départ d'une action culturelle commune et continue impliquant divers acteurs.

M. Nathan Starkman souhaite confirmer qu'une telle sensibilisation peut renforcer largement l'appropriation du territoire par les habitants, à une large échelle, la compréhension et la connaissance de ce territoire, et l'attachement au patrimoine.

Étude de cas :
États généraux des acteurs locaux d'Albi (France)

Présenté par **Mme Geneviève Parmentier,** Adjointe au maire d'Albi (France) , déléguée à l'environnement, à l'aménagement et à l'esthétique urbaine.

La Cité épiscolale d'Albi, le palais Berbie - source Mairie d'Albi

Le 31 juillet 2010, le site du centre ville d'Albi (quartier Grand-Centre) a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, valorisant la Cité épiscopale, vaste ensemble urbain qui recèle en son cœur la cathédrale Sainte-Cécile. Plusieurs propriétaires, appelés par l'UNESCO « les communautés locales » , détiennent chacun une partie du site (l'État, la Ville, le Conseil général, le clergé, des organismes locatifs et de nombreux propriétaires privés) .
Dès 2009, le Conseil municipal avait annoncé la création d'un comité de bien co-présidé par le maire d'Albi et le préfet du Tarn, composé de trois collèges (collèges d'institutionnels et de partenaires, collège de scientifiques, collège de personnalités qualifiés) et devant garantir le respect des engagements pris dans le Plan de gestion. Ce comité est animé par la chargée de mission UNESCO de la Ville d'Albi et doit également rejoindre les préoccupations de l'Agenda 21. Il assure une gestion concertée de la Cité épiscopale et veille à l'authenticité du Paysage urbain historique, en mettant en œuvre des actions de promotion et de valorisation à destination des visiteurs, en réfléchissant aux aménagements de la Cité, en menant des actions de coopération internationale…
Les répercussions touristiques du classement se sont traduites par une augmentation des visiteurs.
Le 15 septembre 2010, la première session des Etats généraux d'Albi fut ouverte. De nombreuses réflexions ont été lancées (rôle de l'Université, économie…) et ont permis de définir une stratégie et d'impulser une dynamique. Un comité d'éthique, une charte des valeurs albigeoises et un comité de promotion ont été créés. La force de l'inscription et de la démarche des États généraux aura été de regrouper autour du patrimoine un grand nombre de personnes, qui n'étaient pas, pour la plupart, directement disposées à s'impliquer. Cette gouvernance active, reposant entre autre sur une stratégie participative, a permis de transcender les questions de propriétés et de périmètres.

M. Nathan Starkman retient que le patrimoine est un vecteur d'adhésion, et que la continuité de l'effort et la construction d'une gouvernance réfléchie sont toujours nécessaires, avant de donner la parole au public.

Débat avec la salle

Suite à la remarque de M. Mourisard sur les limites de la démocratie participative, le débat autour de la concertation soulève de nombreuses questions : l'ensemble des acteurs en présence s'accordent sur l'importance d'ouvrir le dialogue et de mettre l'habitant au cœur de la gouvernance, mais d'aucuns rappellent aussi que le terme de "démocratie" est ambigu et qu'il s'agit d'être vigilant, compte tenu que la décision finale incombe aux représentants du peuple.
Nombre de discussions portent également sur la manière d'impliquer les habitants aux projets, sur la communication autour des projets, sur la temporalité de la concertation… Les bonnes pratiques de démocratie participative sont encore peu identifiées. Certains participants évoquent aussi les initiatives spontanées de la population, leurs revendications quant au patrimoine, et questionnent alors les réactions à avoir de la part des collectivités.
Outre la concertation et la gestion du bien, le rôle des habitants est aussi abordé en termes de sensibilisation, notamment à travers le jeu des professionnels du tourisme.

Certains participants souhaitent en savoir davantage sur le traitement du patrimoine albigeois : des questions sont posées sur le fonctionnement du comité de bien et ses compétences en termes de décision, sur le type de patrimoine présent à Albi et son contenu historique et scientifique, sur la portée de l'inscription pour des territoires plus larges que la seule ville…
Les Journées européennes du patrimoine permettent d'aborder plusieurs sujets importants, notamment en termes d'échelles de territoire et de coordination des collectivités. Les intervenants réaffirment l'importance du travail en réseau et d'une vision adaptée au grand territoire des agglomérations. Une réelle dynamique patrimoniale peut être créatrice d'échanges, encore faut-il diffuser adéquatement les informations. La présence de deux thèmes aux Journées du patrimoine, national et local, est expliquée.

Mme la Vice-présidente du Grand Lyon chargée des évènements culturels métropolitains clôt les débats en rappelant l'importance et la complexité de la sensibilisation des habitants à leur patrimoine, dont les spécificités locales sont nombreuses. La valorisation du patrimoine doit prendre en compte le grand territoire afin de promouvoir une vision élargie pour une population mobile. Mme Gelas cite quelques exemples illustrant une conception du patrimoine qui dépasse le bâti et met en valeur l'ensemble de l'agglomération lyonnaise, tels que les Rives de Saône qui prévoient une promenade piétonne continue de plusieurs kilomètres.

JOURNÉE DU 24 MAI 2013

Institut Lumière de Lyon

SESSION 3 :

QUEL RÔLE POUR LE PATRIMOINE DANS LES POLITIQUES URBAINES ?

SESSION CONCLUSIVE

LES ENSEIGNEMENTS DE LA RENCONTRE

M. Fabrice Calzettoni, responsable pédagogique de l'Institut Lumière, accueille les participants et explique que l'usine Lumière développait les films produits par la société Lumière. L'invention du cinématographe par les frères Lumière en 1895 entraîne la première projection publique de l'histoire du cinéma le 28 décembre de la même année. M. Calzettoni commente alors les images animées de ce premier film, La sortie des Usines Lumière.

SESSION 3 :

QUEL RÔLE POUR LE PATRIMOINE DANS LES POLITIQUES URBAINES ?

M. Nathan Starkman présente l'ensemble des intervenants de cette table ronde présidée par M. l'Adjoint au maire de Lyon délégué à l'aménagement et à la qualité de la ville, Vice-président du Grand Lyon et **M. Pierre-Antoine Gatier,** Président d'ICOMOS France. Il présente également le rapporteur **M. Pierre Franceschini,** Chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine du Rhône.

Ouverture de session par les présidents

M. M. l'Adjoint au maire de Lyon délégué à l'aménagement et à la qualité de la ville,

« La problématique du jour souhaite poursuivre la réflexion sur le rôle et la fonction du patrimoine à différentes échelles. Cette session vise à considérer toutes les qualités intrinsèques d'un patrimoine donné et à réfléchir à sa valorisation dans le cadre d'un projet de territoire urbain global. L'enjeu consiste à définir un projet urbain centré sur la culture, qui soit capable d'accorder une importance égale aux paramètres économiques, sociaux et environnementaux.
En ce XXe siècle, les fragilités du patrimoine apparaissent. Rarement considéré comme un élément indispensable au développement, il s'efface de plus en plus au profit d'une modernité, en général, dévastatrice. Le patrimoine vernaculaire est aujourd'hui menacé et n'est toujours pas considéré à sa juste valeur, l'humanité étant trop passionnée par d'autres aventures liées à sa quête d'une croissance économique exponentielle. La question centrale est de savoir comment conjuguer un territoire reconnu patrimonial avec un projet urbain respectueux de l'histoire du lieu. »

M. Pierre-Antoine Gatier,

« Cette session s'articulera autour de quatre présentations. Cette méthode est tout à fait remarquable, car elle s'appuie sur des expériences et des témoignages riches de sens. Ce choix, qui renvoie parfaitement au projet « Villes historiques en développement : des clés pour comprendre et agir » , s'inscrit dans la continuité, d'autant que la temporalité est ici un révélateur passionnant. Depuis hier, nous célébrons le 15e anniversaire de l'inscription de Lyon au patrimoine mondial. Quinze années se sont écoulées et la prise de conscience patrimoniale a évolué. Désormais, le projet de développement urbain est au cœur des réflexions sur le patrimoine.

Par ailleurs, cette session révèle une volonté de stimuler les rencontres et les échanges. Les sujets sont variés, les problématiques concernent des pays divers, et les intervenants ont des profils tous différents : élus, techniciens, experts… »

Contribution de **Mme Marie-Noël TOURNOUX,** unité des projets spéciaux, convention France-UNESCO, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ces dernières décennies, la prise en compte de la question patrimoniale par les habitants, les décideurs et les planificateurs fut très variable : il est légitime de se demander si la situation est pire du fait de la poursuite de destructions, ou s'il existe des raisons d'espérer.
Caractériser la qualité d'un patrimoine n'est pas facile. Il faut savoir s'il est nécessaire de prendre en compte sa dimension historique et/ou ses spécificités architecturales, ses relations à l'espace, etc. Il y a encore peu de temps, le patrimoine était limité à une fonction récréative, désormais les choses évoluent.

Les services publics de certains États ont des ressources. Certains vieux pays d'Europe (l'Italie, la France, la Belgique) ont su développer une culture de l'intervention et de la restauration. Le plus souvent, les pratiques centrées sur la protection du patrimoine urbain sont parties du constat qu'il devenait urgent de résorber l'habitat insalubre.
La manière de développer des projets et d'élaborer une ingénierie financière doit encore progresser. Plus encore, la protection du patrimoine peut être le prétexte à la valorisation de pratiques, de traditions et de savoir-faire remettant l'être humain au cœur des préoccupations.

Tout l'enjeu consiste à créer des équilibres intelligents, à amoindrir les tensions entre « modernité » , « conservation » et « appropriation » .

Étude de cas :
Rives de Saône, un nouvel art de vivre

Présenté par **Mme Anne Ringlet,** Directrice de l'aménagement, délégation générale au développement urbain - Grand Lyon.

Rives de Saône

La volonté du Grand Lyon de renouer avec son environnement fluvial en vue d'offrir à sa population un patrimoine à vivre dynamique et attractif a conduit à ce projet d'envergure qui engage 15 communes de l'agglomération et porte sur 50km de rives. La Saône, axe structurant de l'histoire de Lyon, est le support d'usages nautiques, et reste peu accessible. Il convient de valoriser ses multiples facettes et de réduire sa dimension de frontière.
Huit premières opérations ont été engagées et devraient être finalisées fin 2013. La promenade au fil de l'eau sera ponctuée d'espaces ouverts pour rapprocher les habitants de la rivière et relier entre eux les différents quartiers traversés. Le but de l'aménagement est de préserver la richesse naturelle des lieux et de faire du paysage un élément central du patrimoine. Les divers usages de la rivière seront développés, et un grand projet artistique contribuera à créer du lien entre les différentes séquences, chaque réalisation artistique, placée en des points stratégiques, introduisant de la surprise au détour d'un escalier, d'un pont ou d'un chemin. Celles-ci mettront en scène tous les patrimoines, du plus emblématique (le site historique de l'UNESCO) jusqu'aux plus subtils (anciens sites industriels, jardins, créations contemporaines, etc.).

Ainsi, ce projet favorise les connexions et célèbre la rencontre inédite entre des ambiances différentes. Reconquises, les berges deviendront un espace de proximité pour les usagers et offriront un grand nombre d'activités. Ses aménagements deviendront un patrimoine contemporain que les habitants s'approprieront, notamment en se rendant à la Maison du projet Rives de Saône, lieu de présentation, d'échange et de dialogue.

M. Nathan Starkman constate la mixité des aménagements du projet Rives de Saône et en réaffirme l'importance dans toutes les opérations qui touchent au patrimoine et au développement de la ville : la juste cohabitation des fonctionnalités doit être un objectif des projets urbains. La mixité est cruciale, notamment en ce qui concerne les jeunes.

Étude de cas :
Morro Da Sé, un partenariat pour faire (re) vivre un site du patrimoine mondial - Porto (Portugal)

Présenté par **M. Paulo de Queiroz Valença,** Coordinateur du cabinet des opérations spéciales Porto Vivo.

Quartier Morro da Sé - Porto Vivo

Le centre historique de Porto, Morro Da Sé, a été classé le 5 décembre 1996 sur la Liste du patrimoine mondial UNESCO. Sa structure urbaine exceptionnelle retrace les 2000 ans d'histoire de la ville, et les nouvelles centralités du XXe siècle se sont constituées autour de ce site initial. Mais Morro Da Sé est particulièrement vétuste et peu attractif.
Devant l'inefficacité des outils mis en place pour revitaliser le centre ville, Porto Vivo, société anonyme de capital exclusivement public de l'Etat et de la municipalité de Porto, est créée en 2004 pour requalifier le domaine public. En 2006, cette institution lance un programme spécifique de réhabilitation de Morro Da Sé, fondé sur des partenariats public/privé : développement des commerces, promotion du tourisme…

Le site fait l'objet d'un investissement massif et d'une stratégie partenariale entre la municipalité, Porto Vivo, et plusieurs acteurs privés. De nouveaux logements, la création d'un hôtel et d'une résidence étudiante est supposée attirer de nouvelles populations.
Ce projet s'inscrit dans une logique de promotion territoriale, non de conservation : le potentiel patrimonial doit être valorisé et le partenariat public/privé, malgré ses risques, offrent de nombreux avantages.

M. Nathan Starkman salue l'initiative de Porto en réitérant ses inquiétudes à l'égard des menaces de tout ordre qui pèsent sur le patrimoine : de nouveaux outils doivent être inventés et là encore l'échange des expériences peut amener à des avancées en termes de conduite de projet.

Étude de cas :
« The Beemster Quality Team » , une condition nécessaire au bon équilibre entre patrimoine et développement - Polder de Beemster (Pays-Bas)

Présenté par **M. Han Hefting,** Adjoint au maire de Beemster, délégué à l'urbanisme, au logement, à l'environnement, à l'archéologie et aux monuments.

Beemster - source OVPM

La ville de Beemster, petite ville au milieu d'une large zone rurale, est célèbre pour sa composition spatiale et c'est la raison pour laquelle elle est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial : le cœur de la ville est entouré d'un bâti organisé selon un maillage rectangulaire très rigoureux et entouré de murs. Le nombre d'or est utilisé à de nombreuses reprises pour cette structuration spatiale.
En tant que ville inscrite, Beemster est forte de son histoire culturelle, mais elle se veut aussi communauté vivante. Une des questions centrales est de savoir si, et comment, le développement de la ville peut apporter une plus value patrimoniale à une ville historique.
C'est de ce constat qu'est né le projet de la Beemster Quality Team. Elle fut créée en partie pour répondre au problème posé par l'usine de fromage de Beemster, qui nécessitait la construction d'un nouveau bâtiment de 28 mètres de haut, en plein milieu de l'espace en friche de la ville. Pour trouver une solution, des personnalités telles que des architectes, des planificateurs, ont été réunis en un bureau qui a pour vocation d'émettre des avis dans des projets urbains divers.
Un des projets dans lequel la Beemster Quality Team joua un rôle important fut donc celui de l'usine, qui représente un repère central dans le paysage de Beemster et dans l'esprit des habitants. Un projet de nouveau bâtiment pour cette usine fut proposé à l'équipe, projet qui respectait les valeurs du site patrimonial. La Beemster Quality Team finit donc par soutenir ce projet et à donner des recommandations pour élaborer un programme architectural cohérent.

M. Nathan Starkman souligne l'importance des profils de chaque acteur : les experts notamment ont un rôle à jouer, non pas en imposant des réglementations, mais en proposant des perspectives et en conseillant les parties en présence.

Étude de cas :
Déplacements doux et mobilité durable dans le site historique de Strasbourg (France)

Présenté par **M. Ronan Golias,** Direction mobilité et transports, Communauté urbaine de Strasbourg.

Source : Communauté urbaine de Strasbourg.

Strasbourg illustre la manière dont les transports publics peuvent venir en appui à la valorisation du patrimoine.
L'histoire riche de Strasbourg a laissé un patrimoine architectural remarquable, qui a valu au centre historique d'être classé sur la Liste du patrimoine mondial en 1988. Elle est parmi les premières villes françaises à avoir mis en œuvre une politique de transports publics visant à réduire le trafic et les nuisances liées à la voiture. En 1994, un tramway est mis en place et trouve un vif succès. L'insertion de celui-ci a permis une reconfiguration complète de l'ensemble de l'espace public.
Parallèlement, les déplacements automobiles ont été réorientés. Un projet novateur de boucles de circulation a fortement contribué à réduire le nombre de voitures entrant chaque jour en centre-ville, et cette reconquête de l'espace s'est accompagnée d'une piétonisation accrue, d'une suppression du stationnement en surface, de l'aménagement de pistes cyclables… Aujourd'hui, l'usage de l'automobile a diminué à Strasbourg et les modes actifs (piétons, cyclistes) représentent une part croissante des déplacements. Cette politique récente, qui implique 28 communes, suppose de travailler à la fois sur les infrastructures, sur l'offre de stationnement et les services associés. Un plan piéton vient tout juste d'être adopté pour encourager la marche à pied. Aujourd'hui, la mobilité est entièrement repensée pour améliorer la qualité de vie des habitants du centre-ville. L'enjeu consiste maintenant à attirer une nouvelle population, à mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel, et à soutenir les commerces de proximité pour générer de l'animation et garantir une mixité fonctionnelle. Tous ces efforts découlent de l'évolution des mentalités des différentes personnes en charge de l'urbanisme et des transports. La mixité des modes de transport est une des clés pour réduire la présence de l'automobile et réserver l'espace à d'autres usages.

M. Nathan Starkman souligne que ces interventions montrent que les villes historiques sont des entités vivantes, toutes confrontées à des problématiques contemporaines liées aux transports, au développement économique, aux loisirs, ou encore au logement. Seules des politiques globales de requalification réussiront à faire vivre les villes patrimoniales au rythme d'aujourd'hui.

Débat avec la salle

Beaucoup souhaitent avoir des précisions quant au projet Rives de Saône et les élus et l'équipe du projet apportent de plus précises informations son rapport avec l'opération des Berges du Rhône, sur la genèse de l'opération, en termes de répartition des financements entre les communes et le Grand Lyon, de conduite du projet, de réalisation et de travaux, de participation des usagers, comme les clubs d'aviron.
La question de la place des créations contemporaines dans les projets lyonnais et de la réception des œuvres par le public est plus largement abordée, au travers de l'exemple des Rives de Saône. L'originalité de cette opération, qui articule en amont œuvres d'art et aménagement, nourrit les débats : en effet, les intervenants expliquent que l'installation d'œuvres contemporaines émanent d'une volonté politique, d'où le choix d'un fil rouge afin de faire sens, de permettre la coexistence avec l'architecture plus "traditionnelle" et de faciliter l'appropriation par les habitants.

Des échanges sur l'importance des fouilles archéologiques, qui conditionnent les projets de requalification, à Porto, ont lieu et M. de Queiroz Valença apporte des précisions sur les travaux archéologiques préliminaires auxquels les autorités apportent beaucoup d'attention, notamment pour adapter les constructions.

La question de la pollution visuelle de la signalétique automobile, à Strasbourg, est soulevée et les intervenants rappellent la rigueur des réglementations françaises qui empêchent la trop grande suppression des panneaux. La signalétique touristique pour les piétons, aujourd'hui de plus en plus mise en valeur, constitue également un enjeu esthétique.

Présentation des rives de Saône, session 3, Institu Lumère.

M. l'Adjoint au maire de Lyon délégué à l'aménagement et à la qualité de la ville, conclut les débats en rappelant l'ampleur de certains projets qui constituent des vrais fers de lance d'une politique urbaine globale. Les Rives de Saône prolongent le travail entrepris lors de l'opération Berges du Rhône. Ces aménagements s'étendent jusqu'aux limites de la communauté urbaine. Le projet Berges du Rhône a largement infléchi l'image de la ville, davantage que ce que tout le monde envisageait : des stratégies urbaines sont à même de transformer la perception patrimoniale. Il souligne également le courage de certaines politiques, à l'instar de Strasbourg.

La gestion du bien culturel de Tombouctou (Mali) en période post-conflit : défis et perspectives

Témoignage de **M. Ousman Halle,** Maire de Tombouctou, et de **M. Ali Ould Sidi,** Historien et géographe de formation, Chef de la Mission culturelle de Tombouctou.

Le bien culturel de Tombouctou comptant notamment mosquées et mausolées a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1988, puis inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 1989, car menacé par la dégradation du bâti.
La Mission culturelle de Tombouctou a été créée en 1993 par le ministère de la Culture et doit assurer la mise en œuvre de la politique nationale en matière de préservation et de valorisation des sites classés. Mais l'adhésion de la communauté locale est fondamentale pour le bon déroulement du processus de conservation : la Mission la conseille. Tombouctou étant une ville de savoir, la Mission culturelle a également le souci de protéger les fonds de bibliothèque. Enfin, elle s'attache à organiser des rencontres internationales.

À Tombouctou, les problématiques liées à la conservation sont nombreuses. Le bâti est menacé du fait de plusieurs éléments : humidité, ensablement, mutation vers des matériaux modernes et des nouvelles constructions, manque de valorisation des savoir-faire traditionnels des maçons, incivisme, corruption… Le maintien de l'intégrité du site est difficile. Aujourd'hui, l'urbanisation et les pressions démographiques, politiques et économiques à travers les projets de développement, mettent en danger la vieille ville de Tombouctou. Il n'est pas aisé de maintenir l'équilibre entre la nécessité de se développer et le devoir de préserver et de transmettre aux générations futures un riche patrimoine.

De plus, au Mali, les populations ne sont pas assez associées au processus d'inscription.
Un programme de consolidation du bâti a été lancé dans les années 1990, et un Plan de gestion a été élaboré en 2005. Mais en 2012, les djihadistes ont détruit 80% du patrimoine de la ville. Le moteur de ces actes de vandalisme trouve sa source dans l'attachement des populations pour leur patrimoine. La gestion transversale et pluridisciplinaire du patrimoine devient une absolue nécessité. Le bien culturel de la ville fait de nouveau l'objet d'un suivi renforcé.
Cette situation catastrophique n'est pas propre à la ville de Tombouctou mais se généralise au Mali du fait de crises géopolitiques. Il devient urgent de collecter toutes les données encore disponibles sur le site de la ville afin d'évaluer les dégâts causés au patrimoine et ainsi de faciliter l'élaboration d'un plan de reconstruction. Un vrai dialogue doit s'instaurer pour pallier ces dommages patrimoniaux.

M. Nathan Starkman clôture cette présentation en insistant sur l'importance que joue le patrimoine pour les populations, d'où l'ampleur des menaces.

SESSION CONCLUSIVE

LES ENSEIGNEMENTS DE LA RENCONTRE

M. Nathan Starkman tient à remercier vivement les différents rapporteurs des sessions : Mme Françoise Descamps, architecte et experte sur les sujets de conservation et de gestion du patrimoine, membre du Getty conservation institute ; Mme Marilyse Ortiz, spécialiste de la protection du patrimoine, directrice de l'Association nationale villes et pays d'art et d'histoire et villes à secteurs sauvegardés et protégés (ANVPAH & VSSP) ; M. Pierre Franceschini, Chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine du Rhône.

« Les deux journées de la rencontre de Lyon ont exploré la notion de « patrimoine » sous ses divers aspects : historique, géographique, anthropologique… Lyon a su donner le ton par la qualité de l'accueil, les visites proposées, et aussi par la diversité et l'ambition des projets présentés. L'ensemble des exposés et débats a montré une grande variété de situations et d'échelles, mais d'indéniables convergences dans la nature des enjeux et leur importance pour la société.

Il est clairement apparu que les contraintes qui pèsent sur le patrimoine bâti et sur les quartiers historiques se renforcent. Les menaces « classiques » de dégradation persistent. Elles proviennent moins de risques d'abandon du patrimoine, risques qui reculent, en tout cas en Europe, mais plutôt des pressions liées à une demande forte, à une spécialisation excessive entrainant des transformations physiques dommageables, mais aussi la réduction de la mixité fonctionnelle et sociale, donc de l'animation et de l'équilibre des cités.
S'y ajoutent de nouveaux défis auxquels il faut répondre :

- la construction d'une ville plus durable ;
- l'amélioration de l'accessibilité urbaine par le développement des transports publics, qui se traduit par l'implantation d'infrastructures lourdes dans des sites fragiles et précieux ;
- le contexte économique et l'assèchement des finances publiques qui en résulte. Il est clair que « le secteur public ne pourra plus tout faire ».

La première session de la rencontre a été consacrée à la reconversion du patrimoine, à ses fonctions et à ses usages. Elle a souligné la nécessité de la reconversion pour faire revivre durablement le patrimoine et l'inscrire véritablement dans la vie de son territoire.
Chaque intervention doit être spécifique pour être adaptée au patrimoine concerné, singulier par essence. Ces interventions ne sont jamais neutres, il importe donc de bien en mesurer l'impact, en élargissant le regard parce que cet impact dépasse l'objet patrimonial ou le quartier concerné.
Les modes d'intervention, très variés, ont suscité des débats dont on peut retenir les points suivants :

- L'approfondissement des connaissances est le préalable indispensable à des actions de qualité. La connaissance permet d'inventer et de proposer des solutions pertinentes.
- Les orientations et contraintes posées par les pouvoirs publics doivent être claires. Chacun doit savoir ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas. S'ils doivent être contraignants, les programmes ne doivent pas être fermés, mais ouverts de façon à permettre l'invention et la vie.
- La pertinence du mode de mise en œuvre du projet est essentielle pour sa réussite. Gouvernance et montage d'opération doivent être adaptés aux différentes étapes du projet et répondre aux impératifs financiers.

La deuxième session de la rencontre s'est penchée sur le rôle des habitants. Elle a fait le constat du développement croissant de la participation, tant à l'occasion des démarches de protection et mise en valeur du patrimoine que dans les procédures d'aménagement. Cette évolution se poursuivra à l'avenir. Les effets en sont très positifs : adhésion aux projets, renforcement du sentiment d'appartenance au territoire, voire fierté de son territoire, qui se traduit, dans certains cas, par la création d' « ambassadeurs du patrimoine ». Des personnes qui connaissent et comprennent leur territoire s'attachent plus à le défendre localement et à le promouvoir à l'extérieur.
Plusieurs conclusions peuvent être retenues :

- Les processus participatifs ne sont efficaces que lorsqu'ils sont démocratiques. Les habitants doivent être écoutés. Cela ne veut pas dire qu'il faille reprendre toutes leurs idées, mais il faut savoir les écouter et en tirer parti.
- Les grandes manifestations, comme les Journées européennes du patrimoine, sont des rituels très utiles à la cause culturelle, mais ils ne peuvent suffire : des efforts doivent aussi être consentis au quotidien.

- L'élargissement des publics est difficile, mais il est indispensable de cibler au-delà du public averti.
- La formation des passeurs, qui portent le message patrimonial, et la qualité de l'information sont des clés pour le succès de cet élargissement ; elles doivent être d'excellente qualité. Et les nouvelles technologies sont un outil puissant pour y parvenir.
- Dans le domaine plus spécifique de l'aménagement urbain, le degré de participation peut varier selon les étapes du processus de décision, mais les règles de cette participation doivent être claires et bien fixer les rôles des différents acteurs et leurs limites. La médiation doit être approfondie, notamment en amont des projets.

La troisième session a porté sur les liens entre le patrimoine et les projets urbains. Les points de vue se sont facilement accordés sur l'idée que les quartiers patrimoniaux sont des entités vivantes et qui doivent s'inscrire dans le rythme actuel de leurs agglomérations.
Au-delà de leur contexte spécifique, les actions menées sur les ensembles patrimoniaux doivent donc être inscrites dans les politiques globales d'échelle urbaine ou métropolitaine. Le patrimoine doit être une composante fondamentale de ces politiques.
Plusieurs conclusions concernant l'élaboration des projets peuvent également être dégagées des échanges :

- Dans l'élaboration des projets, les autorités doivent se préoccuper des usages et veiller à préserver une mixité fonctionnelle et sociale qui fasse notamment une place aux jeunes.
- La polyvalence doit être assurée dans les espaces publics urbains mais ne doit ni altérer ni trop compliquer l'espace. Il faut établir une cohabitation intelligente des usagers avec les modes de transport, la signalétique, etc.
- Le rôle des experts peut être très positif s'il ne se limite pas à des avis tranchés, mais constitue un accompagnement des projets.

Toutes les réflexions ont convergé sur l'intérêt de développer encore les connaissances, en particulier par les échanges d'expériences. L'ensemble des acteurs a appelé, avec enthousiasme, à un renforcement des coopérations ; l'idée est de consolider le travail en réseau déjà réalisé pour améliorer les actions en faveur du patrimoine, élément clé de la mutation des villes. »

Les conclusions de la Rencontre.

Débat avec la salle

Plusieurs participants mettent l'accent sur l'importance des réseaux pour échanger les bonnes pratiques, et la plupart des intervenants évoquent des exemples de partenariats pour étayer ce point (Convention France-UNESCO, futur protocole d'accord signé entre l'OVPM et l'ICOMOS…) .
La question de la concertation suscite une fois de plus de nombreux débats, notamment à travers la place respective des décideurs, des experts et de la population : tout le monde s'accorde à dire que le dialogue entre ces trois entités est primordial et que leurs rôles respectifs doivent être précisés, dans les projets mais aussi au quotidien, la population représentant le meilleur des « garde-fous ».

Mais les intervenants rappellent aussi que ce sont les responsables politiques qui ont la charge de prendre la décision finale, en naviguant entre les défenseurs du patrimoine et les revendicateurs de la modernité, et qu'il est impossible de concevoir un projet sans opposition. Les experts jouent un rôle crucial car ils sont les intermédiaires entre les décideurs et le public.

Plusieurs thématiques questionnant le rôle, le sens et la portée du patrimoine sont abordées : vision parfois archaïque du patrimoine notamment pour les médias qui assimilent encore trop souvent patrimoine et passé, signification du patrimoine pour les immigrés dans des sociétés multiculturelles, dialogue encore trop modeste du patrimoine avec l'art vivant dans l'espace public, autant de sujets riches et sensibles sur lesquels les intervenants apportent leur contribution.
Les intervenants rappellent sur l'ensemble de ces points le rôle intégrateur du patrimoine.

Mise en perspective et suites à donner

M. Nathan Starkman remercie vivementles organisateurs, la Ville de Lyon et l'OVPM, les intervenants, les membres du Comité de pilotage, les traducteurs, le public, ainsi que la Ville de Lyon et l'Institut Lumière pour leur accueil. Il anime la table ronde conclusive en proposant à chaque intervenant de clore par quelques mots l'ensemble des interventions et des débats de ces deux journées.

Mme Geneviève Parmentier, Adjointe au maire d'Albi (France), déléguée à l'environnement, à l'aménagement et à l'esthétique urbaine, trouve l'enrichissement mutuel des villes nouvellement et anciennement inscrites profitable et recommande la poursuite du travail en réseau : les organisations dédiées au patrimoine doivent pérenniser le dialogue.

Mme France Quémarec, Ministère de la culture et de la communication (France), Département des affaires européennes et internationales, Convention France-UNESCO, espère la poursuite de cette coopération fructueuse et la tenue d'une future rencontre : selon elle, la thématique de la médiation mérite d'être approfondie.

Mme Marie-Noël Tournoux, Unité des projets spéciaux, convention France-UNESCO, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, souligne que l'UNESCO peut apporter son concours dans la démarche de réseau, en proposant des orientations sur les outils et dispositifs normatifs, en mobilisant des bailleurs importants, en impulsant des coopérations multilatérales, en favorisant la mutualisation des ressources… La communauté patrimoniale doit, elle, créer des relais et vulgariser les principes de protection et de sauvegarde.

M. Mickhael de Thyse, Direction gouvernance démocratique, culture et diversité, Conseil de l'Europe, salue les bonnes pratiques qui ont été évoquées. Il indique que des systèmes de gouvernance plus efficaces doivent être pensés, et qu'il convient d'inventer des modèles de développement conciliant efficacité économique, diversité culturelle, cohésion et justice sociale. La démarche patrimoniale peut générer une autre façon de vivre la ville. Le citoyen doit être placé au centre du processus.

Mme Sofia-Avgérinou Kolonia, Présidente du Comite international des villes et villages historiques (CIVVIH) de l'ICOMOS, représentante de Gustavo Araoz, Président d'ICOMOS International, rappelle que le CIVVIH a proposé récemment une série de principes pour promouvoir la valorisation des ensembles urbains historiques et prône des stratégies afin que les villes historiques puissent préserver leurs valeurs et leur environnement tout en s'adaptant à la vie sociale, culturelle et économique. Les efforts des villes historiques pour améliorer leur image et leur compétitivité affectent souvent leurs principales qualités (identité, intégrité et authenticité) .

Mme Elisabeth Touton, Adjointe au maire en charge de l'aménagement urbain, Ville de Bordeaux, Vice-présidente d'ICOMOS, trouve que la Rencontre a mené à deux constats : celui de la nécessité d'une meilleure organisation des échanges, et celui de l'importance d'une gestion urbaine de proximité. La mise en place de projets de développement opérationnels implique une inventivité accrue.

M. Denis Ricard, Secrétaire général de l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM), réitère l'importance du partage de pratiques entre villes, et propose d'engager un travail commun entre les villes historiques, les institutions et organisations nationales et internationales et l'OVPM afin de poursuivre la démarche entreprise dans le recueil d'études de cas. Il proposera, lors de l'Assemblée générale de l'OVPM qui se tiendra en novembre prochain à Oaxaca au Mexique, un programme permanent d'échanges.

M. l'Adjoint au Maire de Lyon, délégué à la culture, au patrimoine, aux grands évènements et aux droits des citoyens.

« Je tiens à remercier M. le Maire de Lyon, le comité de pilotage, les experts, les Maires, M. Bruno Delas, directeur de la Mission site historique de la Ville de Lyon et de la Mission Culture du Grand Lyon ainsi que toutes les institutions culturelles lyonnaises.

Le patrimoine n'est pas une « exception culturelle » . Il est intimement mêlé, y compris aux questions de l'intégration et de la diversité culturelle. Bien plus qu'un poids pour la municipalité qui en a la charge, le patrimoine est plutôt un réservoir d'énergie culturelle mobilisé dans nombre de secteurs du développement urbain. Il est intégré. La Ville prône une vision transversale.

Éternelle, la ville était présente avant nous et demeurera après nous. Elle est un corps vivant, qui, parfois, tombe malade. Elle est confrontée à des difficultés, et le cas de Tombouctou rappelle combien le danger peut survenir brusquement. Aujourd'hui, la société veut des villes « fluides » , une urbanité la moins hostile possible. Facteur de durabilité et d'identité, le patrimoine est un élément central pour la concrétisation d'un modèle de société reposant sur l'usage équitable et raisonné du territoire. La gabegie et la débauche de moyens ne sont plus acceptables, la modération et la continuité doivent être privilégiées. Les villes sont comme des fleuves, je citerai Jean Jaurès : *« C'est en allant vers la mer que le fleuve reste fidèle à sa source ».* L'âme et l'histoire d'une ville sont inscrites dans son patrimoine. Même si les générations d'aujourd'hui ne savent pas toujours raconter l'histoire qui les a précédées, elles doivent apprendre à s'approprier leur patrimoine. Les autorités doivent les aider à se sentir mieux dans leur ville. À ce titre, l'approfondissement de la réflexion sur la médiation sera intéressant.

Le réseau se constitue petit à petit, telle une spirale. Comme William Shakespeare le disait très bien, *« le passé est un prologue ».* Ainsi, le patrimoine est un terreau fertile. Il ne nourrit pas seulement les nostalgies, mais aussi les idées et la créativité, qui se révèleront indispensables aux citoyens de demain. »

Balades urbaines clôturant la Rencontre :

- Visite du site historique de Lyon
- Visite de l'Hôtel-Dieu
- Visite du projet Rives de Saône
- Visite du Confluent

Source M. Chaulet

Liste des participants à la Rencontre

ABDUL RAHIM Mubarik
Student
National University of Malaysia
KUALA LUMPUR - MALAYSIA
marnbody@yahoo.co.uk

ABDULAC Samir
Vice-président du CIVVIH,
secrétaire général d'ICOMOS France
Comité international des villes et villages historiques (CIVVIH) - ICOMOS France
PARIS - FRANCE
abdulac@wanadoo.fr

ACKAH Anokoi Martin
Maire
Ville de Grand Bassam
GRAND BASSAM - COTE D'IVOIRE
martin-ackah@yahoo.fr

ADENIRAN John Gbadejo
Director
Mustang Arts Gallery
IBADAN - Oyo State NIGERIA
babmustang@hotmail.com

AGABIN Maria Eliza
Heritage Affairs
Office Ilocos Sur
TORINO - ITALIA
eagabin@yahoo.com

AGOSTINI DE VARELA Marta
Diputada
Ciudad de Buenos Aires
BUENOS AIRES - ARGENTINA
martaluciavarela@gmail.com

AIGUIER Yvon
Adjoint au Maire en charge du Patrimoine
Ville de Briançon
BRIANÇON - LYON
aiguier.veroniqueetyvon@neuf.fr

ALCADA Margarida
Departamento de Dinamizacao
Turismo de Portugal
LISBOA - PORTUGAL
margarida.alcada@turismodeportugal.pt

ALCARAZ Maria Victoria
Subsecretaria Patrimonion cultural-Ministerio de cultura
Gobierno de la ciudad de Buenos Aires
BUENOS AIRES - ARGENTINA
subsecpatrimoniocultural@buenosaires.gob.ar
mvalcaraz@buesnosaires.gob.ar

ALGRET Denise
Conseil de quartier 9e ardt (Lyon)
LYON - FRANCE
denyse.algret@orange.fr

ALLART Philippe
Architecte du patrimoine
ALEP Architectes
LYON - FRANCE
alep@aleparchitectes.fr

AMIN POUR PIRJEL Hossein
Cultural Heritage Specialist
ECCOFORT
BERLIN - GERMANY
h.amin.p@gmail.com

ANTONA Marie-France
Conseil de quartier 3e ardt (Lyon)
LYON - FRANCE
mf.antona@wanadoo.fr

APOSTOLOVA-SOSSA Liubov
Chief architect
National Conservation Area "St. Sophia of Kyiv"
KYIV - UKRAINE
lasossa@gmail.com

ARAOZ Gustavo
Président
ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) International
PARIS - FRANCE
gustavo.araoz@icomos.org

ARLEN Candice
Chargée de mission tourisme
Communauté Urbaine de Lyon - DGDEI
LYON - FRANCE
carlen@grandlyon.org

ARNAUD Pierrick
Chargé de mission
Région Urbaine de Lyon (RUL)
LYON - FRANCE
parnaud@regionurbainedelyon.fr

AUTRAN Stéphane
Géographe, urbaniste
LYON - FRANCE
stephane.autran@free.fr

AUZER Thierry
Directeur
Théâtre des Asphodèles
LYON - FRANCE
compagnie@asphodeles.com

AVEGERINOU KOLONIA Sofia
Présidente de l'International Committee on Historic Towns and Villages (CIVVIH)
ICOMOS International Committee on Historic Towns and Villages (CIVVIH)
ATHENS - GRIECE
skolonia@central.ntua.gr

AVRIL Julie
Juriste
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
julie.avril@mairie-lyon.fr

BANDARIN Francesco
Directeur général pour la culture
UNESCO
PARIS - FRANCE
f.bandarin@unesco.org

BANKOLE Kate Akaeze
Researcher
Nigeria United Nations Heritage Foundations
IBADAN - NIGERIA
nunhf_nig@yahoo.com

BARBASSO-BRUAS Corinne
Première Adjointe au Maire
Mairie de Charly
CHARLY - FRANCEFRANCE
secretariat@mairie-charly.fr

BARDIN Céline
Chargée de mission patrimoines
Patrimoine Rhonalpin
LYON - FRANCEFRANCE
info@patrimoine-rhonalpin.org

BARIOL Brigitte
Déleguée générale
Fédération nationale des agences d'urbanisme
PARIS - FRANCEFRANCE
bariol@fnau.org

BARNAVON Pierre
Membre du Conseil de Développement du Grand Lyon
Communauté Urbaine de Lyon - Conseil de Développement du Grand Lyon
LYON - FRANCE
pierre.barnavon@orange.fr

BARNEL Isabelle
Communication
VIENNE - FRANCE
isabelle.barnel@free.fr

BARRIAU Marc
Etudiant urbaniste
Institut d'Urbanisme de Lyon (IUL)
Université Lumière Lyon 2
LYON - FRANCE
marc.barriau@gmail.com

BEAU Perrine
Secrétaire administrative
Renaissance du Vieux-Lyon
LYON - FRANCE
contact@lyon-rvl.com

BELLATON Paul
Administrateur
Fondation Renaud
LYON - FRANCE
paul.bellaton@cemex.com

BELMONT Yves
Conseiller architecture
DRAC Rhône-Alpes
LYON - FRANCE
yves.belmont@culture.gouv.fr

BEN YOUSSEF Hager
Architecte
Agence de réhabilitation et rénovation urbaine
ARIANA - TUNISIE
hager.benyoussef@gmail.com

BENCHAKROUN Mohamed
Architecte membre du conseil de la ville
Ville de Marrakech
MARRAKECH - MAROC
benchakroun.mohamed@menara.ma

BENINI Alain
Architecte
CHU Lyon
LYON - FRANCE
alain.benini@chu-lyon.fr

BERGER Patrice
Directeur des activités internationales
Agence d'Urbanisme de Lyon
LYON - FRANCE
p.berger@urbalyon.org

BERTIN Dominique
Maître de conférences - Architecture et patrimoine
Université Lumière Lyon 2
LYON - FRANCE
secretariat-ghhat@listes.univ-lyon2.fr

BESCHAOUCH Azedine
Maire de Carthage (Tunisie), Conseiller spécial auprès de la Directrice générale de l'UNESCO
Centre du patrimoine mondial UNESCO
PARIS - FRANCE
azedinebeschaouch@hotmail.com

BEVAN Bill
Secretary
Association for Heritage Interpretation
GILLINGHAM - UNITED KINGDOM
secretary@ahi.org.uk

BILLIER Bernard
Délégué départemental
Fondation du Patrimoine Membre ICOMOS
LYON - FRANCE
rhonealpes@fondation-patrimoine.com

BLAKAJ Vigane
Journaliste
La Gazette de Genève
LYON - FRANCE
viganeblakaj@gmail.com

BLAZY Simone
Trésorière, Conservateur en chef du patrimoine honoraire
GRAME CNCM
LYON - FRANCE
simone.blazy@gmail.com

BODET Catherine
Programmation scientifique Musée des Confluences
Musée des Confluences
LYON - FRANCE
Catherine.BODET@rhone.fr

BOISSAT Danielle
Association Sauvegarde et Embellissement de Lyon
LYON - FRANCE
danielle.boissat@orange.fr

BONNECARRERE Philippe
Maire
Ville d'Albi
ALBI - FRANCE
philippe.bonnecarrere@mairie-albi.fr

BONNIEL Jacques
Président
Musée urbain Tony Garnier
LYON - FRANCE
jacques.bonniel@univ-lyon2.fr

BORJON Michel
Gérant
Société GRAHAL
PARIS - FRANCE
admin@grahal.fr

BOSC Samuel
Chargé de mission auprès
de Monsieur Georges Képénékian
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
samuel.bosc@mairie-lyon.fr

BOUGEROLLE Valérie-Sophie
Interprète
Conseil de l'Europe - DGIV
STRASBOURG - FRANCE
Valerie-Sophie.BOUGEROLLE@coe.int

BOURBON Yannick
Conseil de quartier de Montchat (Lyon)
LYON - FRANCE
montchat_cq.ianix@yahoo.fr

BOUTET Virginie
Responsable des médiateurs culturels
Musée gallo-romain Saint-Romain-en-Gal
LYON - FRANCE
virginie.boutet@rhone.fr

BOYÉ Martine
Directrice Générale Adjointe au développement urbain
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
martine.boye@mairie-lyon.fr

BRAGUES Sandra
Responsable
Les Péniches du Val de Rhône - Espace Carco
VAUL EN VELIN - FRANCE
s.bragues@peniches.fr

BREGNAC François
Directeur adjoint
Agence d'Urbanisme de Lyon
LYON - FRANCE
f.bregnac@urbalyon.org

BROLIQUIER Denis
Maire du 2e ardt de Lyon
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
denis.broliquier@mairie-lyon.fr

BRUGUEROLLE Antoine
Architecte
ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) France
NIMES - FRANCE
antoine.bruguerolle@wanadoo.fr

BRUJAS Valérie
Directrice des affaires culturelles
Ville de Francheville
FRANCHEVILLE - FRANCE
vbrujas@mairie-francheville69.fr

BUNA Gilles
Adjoint au Maire de Lyon à l'Aménagement
et à la Qualité de la Ville
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
gilles.buna@mairie-lyon.fr

BURTIN Laure
Chargée de mission
Fondation du Patrimoine
LYON - FRANCE
laure.balagna@fondation-patrimoine.org

CADIEU-DUMONT Céline
Conservatrice
Archives départementales du Rhône
LYON - FRANCE
celine.cadieu@rhone.fr

CALDAS Roberta
Student
Brandenburgische Technische Universität (BTU)
Cottbus
COTTBUS - GERMANY
robertacaldas@gmail.com

CAMPO-de MONTAUZON Chloé
Déléguée générale
Association des Biens Français Patrimoine Mondial (ABFpm)
TOURS - FRANCE
chloe.compo@assofrance-patrimoinemondial.org

CANONNE Marie-Laure
Chef de projet Jeunes publics
Musées Gadagne
LYON - FRANCE
marie-laure.canonne@mairie-lyon.fr

CAPDEBO Akos
OWHC Regional Coordinator
City Hall of Budapest
BUDAPEST - HUNGARY
CapdeboA@budapest.hu

CAPEL Elsa
Juriste
Centre d'Histoire de la Résistance
et de la Déportation
LYON - FRANCE
elsa.capel@gmail.com elsa.capel@mairie-lyon.fr

CHABERT Jean
Commission patrimoine
Mairie du 1er ardt
LYON - FRANCE
jeanchabert@hotmail.fr

CHAPELLE Monique
Vice-présidente
Fondation de l'automobile Marius Berliet
LYON - FRANCE
fondation.berliet@wanadoo.fr

CHAREYRE Régine
Architecte
Chareyre et Pagnier Architectes
LYON - FRANCE
cp@cp-architectes.eu

CHARRONDIERE Patrick
Dirigeant
Lyon Autrement
LYON - FRANCE
charrondiere@orange.fr

CHATAIGNIER Pierre
Gérant
Infrapolis
OULLINS - FRANCE
pierre.chat@yahoo.fr

CHENEVEZ Alain
Maître de conférence
Institut Diderot
DIJON - FRANCE
alainchenevez@gmail.com
alain.chenevez@u-bourgogne.fr

CHERBLANC Bérangère
Responsable du Pôle Juridique et Changement d'Usage du Service Urbanisme
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
berangere.cherblanc@mairie-lyon.fr

CIOCANU Sergius
Head of Cultural heritage Department
Ministry of culture of Moldova
CHISINAU - REPUBLIC OF MOLDOVA
sercigni@yahoo.fr

CLABAUT Anne
Responsable du Service patrimoine foncier
SYTRAL
LYON - FRANCE
clabaut@sytral.fr

COCO Joanna
Etudiante
Université Lumière Lyon 2
LYON - FRANCE
coco_joanna69@yahoo.fr

COLLOMB Gérard
Sénateur-Maire
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
gerard.collomb@mairie-lyon.fr

COLOMB Bertrand
Manager
Linde Gas Asia
SINGAPORE - SINGAPORE
bmjccolomb@hotmail.com

CONSTANTIN Albert
Architecte
A.I.A. Architectes
LYON - FRANCE
aia.architectes.lyon@a-i-a.fr

CORDEIRO Paula
Architecte - Gestionnaire du site Grand-Place
Unesco ; Cellule patrimoine historique, Département urbanisme
Ville de Bruxelles - Cellule patrimoine historique
BRUXELLES - BELGIUM
paula.cordeiro@brucity.be

CORGUILLET Aurélie
RAF - RRH - Service archéologique de la Ville de Lyon
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
aurelie.corguillet@mairie-lyon.fr

COSCIA Cristina
Professore
Politecnico Turino
TURINO - ITALIA
cristiana.coscia@mail.polimi.it

COULIBALY Moulaye
Directeur adjoint
Direction nationale du patrimoine culturel (DNPC)
BAMAKO - MALI
coulibaly.moulaye@gmail.com

COULON Christian
Maire du 8e ardt de Lyon
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
christian.coulon@mairie-lyon.fr

CRESCI Fabienne
Déléguée générale aux déplacements urbains
Communauté Urbaine de Lyon
LYON - FRANCE
fcresci@grandlyon.org

DASSING Noémie
Conseillère du 7e ardt
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
noemie.dassin@mairie-lyon.fr

DASTARAC Marie
AUE - ABF Adjointe Chef du STAP
STAP de la Drôme
VALENCE - FRANCE
marie.dastarac@culture.gouv.fr

DAUGE Yves
Président
Association des Biens Français Patrimoine Mondial (ABFpm)
TOURS - FRANCE
yves.dauge@assofrance-patrimoinemondial.org

DAUGE Véronique
Chef de l'Unité des Etats Arabes
Centre du patrimoine mondial UNESCO
PARIS - FRANCE
v.dauge@unesco.org

DAVID Jean-Jacques
Maire du 6e ardt de Lyon
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
jean-jacques.david@mairie-lyon.fr

DE CARBONNIERES Bruno
1er Adjoint au Maire du 2e ardt
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
bruno.decarbonnieres@mairie-lyon.fr

DE CURRAIZE Jacqueline
Conseil de quartier bas des Pentes
LYON - FRANCE
jackeline.decurraize@sfr.fr

DE QUEIROZ VALENÇA Paulo
Coordinateur du bureau des opérations spéciales
Porto Vivo, SRU Sociedade de Reabilitação Urbana da Baixa Portuense, S.A.
PORTO - PORTUGAL
sru.paulovalenca@cm-porto.pt

DE THYSE Mikhael
Administrateur
Conseil de l'Europe
STRASBOURG - FRANCE
mikhael.dethyse@coe.int

DECHELETTE DESVIGNES Monique Carole
Trésorière
Association Vieux Lyon.org
LYON - FRANCE
mcd@vieuxlyon.net

DELAS Bruno
Directeur de projet Mission site historique
Mission culture
Ville de Lyon et Communauté Urbaine de Lyon
LYON - FRANCE
bruno.delas@mairie-lyon.fr

DELATOUR Gérard
Chargé Relation
SFR
NANTERRE - FRANCE
gerard.delatour@sfr.com

DESCAMPS Françoise
Getty conservation Institute
BRUXELLES - BELGIUM
francoise.m.descamps@gmail.com

DESVIGNES Pierre-Edmond
Président
Association Vieux-Lyon.org
LYON - FRANCE
ped@vieuxlyon.net desvignes@lyon.cci.fr

DIAB Youssef
Professeur des universités,
Directeur du département Génie Urbain
Université Paris-Est
CHAMPS SUR MARNE - FRANCE
ydiab@univ-mlv.fr

DIMITROPOULOU Vassiliki
General secretariat of culture of the hellenic ministry
Ministry of education and religious affaires, culture and sport
ATHENS - GRIECE
b2.dbmm@culture.gr

DREW BEAR Marie
Déléguée SPPEF du Rhône, membre de la CRPS Rhône Alpes, membre de la CDNPS du Rhône
Société pour la protection des paysages
et de l'esthétique de la France (SPPEF)
LYON - FRANCE
thomas.drewbear@gmail.com

DUC Sébastien
Adjoint au Maire du 6e ardt de Lyon
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
sebastien.duc@mairie-lyon.fr

DUHAMEL Virgine
Responsable promotion du territoire
Communauté Urbaine de Lyon
LYON - FRANCE
vduhamel@grandlyon.org

DURAND Michel-André
Directeur
Les Grands Ateliers
VILLEFONTAINE - FRANCE
michel-andre.durand@lesgrandsateliers.fr

ECHTER Claus-Peter
Secretary General
ICOMOS International Committee on Historic Towns and Villages (CIVVIH)
MUNICH - GERMANY
cpechter@gmx.de

ERNOULT Chantal
Adjointe au Maire
Ville du Havre
LE HAVRE - FRANCE
chantal.ernoult@lehavre.fr

EVRARD Caroline
Stagiaire
Association Renaissance du Vieux Lyon
LYON - FRANCE
carolineevrard@live.fr

EYGLUNENT Martine
Conseil de quartier Bellecour (Lyon)
LYON - FRANCE
martineeyglunent@hotmail.fr

EYNARD-RIONDET Isabelle
Urbaniste territoirial
Communauté Urbaine de Lyon
LYON - FRANCE
ieynard-riondet@grandlyon.org

EYRAUD Denis
Architecte
UCIL - Union des comités d'intérêt locaux du grand Lyon
LYON - FRANCE
eyraud@metropolis-archi.com

FAGNONI Edith
Maître de conférences - géographie
Université Paris Sorbonne Paris IV
PARIS - FRANCE
e.fagnoni@wanadoo.fr

FALLAH Bessam
Doctorant Enseignant
Université d'Avignon
AVIGNON - FRANCE
bessam.fallah@gmail.com

FAUVEL Marie-Marthe
Chargée d'études
Agence d'Urbanisme
BESANÇON - FRANCE
mm.fauvel@wanadoo.fr

FAVEL Bruno
Chef du département des affaires européennes
Secrétaire de la Convention France-Unesco
Ministère de la culture et de la communication
PARIS - FRANCE
bruno.favel@culture.gouv.fr

FISCHER Manfred
Conseil de Développement du Grand Lyon
LYON - FRANCE
manfred.fischer@orange.fr

FLACONNECHE Jean-Pierre
Maire du 7e ardt de Lyon
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
jean-pierre.flaconneche@mairie-lyon.fr

FLORIDI Leonella
Lecturer and Translator
HART
HAARLEM - NETHERLANDS
kupkafloridi@hetnet.nl

FOTY Maya
Architectural Resources Group
French Heritage Society (FHS)
PARIS - FRANCE
paris@frenchheritagesociety.org

FOURNEYRON Xavier
Délégué général adjoint
Directeur des affaires culturelles
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
xavier.fourneyron@mairie-lyon.fr

FRANCESCHINI Pierre
Architecte des bâtiments de France - Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP) du Rhône
DRAC Rhône-Alpes
LYON - FRANCE
pierre.franceschini@culture.gouv.fr

FRANCO Cristina
Professore Aggragato - Ricercatore
Politecnico di Torino
TORINO - ITALIA
cristina.franco@polito.it

FRANCOU Jérôme
Architecte du patrimoine
Cabinet d'architecture Jérôme Francou
LYON - FRANCE
jfrancou.architecte@orange.fr

FREBAULT Jean
Président
Conseil de Développement du Grand Lyon
LYON - FRANCE
jean.frebault@wanadoo.fr

FROGER Héloïse
Stagiaire Mission Site Historique
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
heloise.froger@mairie-lyon.fr

GABER Clémence
Guide conférencière
Les Visites de Clémence
LYON - FRANCE
visites@clemenceguide.fr

GAILLARD François
Directeur Général
Office de tourisme et des congrès du Grand Lyon
LYON - FRANCE
fgaillard@lyon-france.com

GATIER Pierre-Antoine
Président
ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) France
PARIS - FRANCE
pierre-antoine@gatier.org

GELAS Nadine
Vice-présidente chargée des industries créatives et des événements culturels d'agglomération
Communauté Urbaine de Lyon
LYON - FRANCE
ngelas@grandlyon.org

GELIN Jacques
Directeur du Service du Patrimoine
VILLE DE LYON
LYON - FRANCE
jacques.gelin@mairie-lyon.fr

GILLOT Jean-Pierre
Président
ICOVIL
DIJON - FRANCE
icovil@orange.fr

GIORDANO Cristiana Francesca
Phd Candidate "Design and Technologies Exploitation for the Cultural heritage"
Politecnico di Milano
MANTOVA - ITALIA
cristiana.giordano@mail.polimi.it

GIORDANO Alain
Maire du 9e ardt de Lyon
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
alain.giordano@mairie-lyon.fr

GIRAUD Juliette
Développement et coordination de projets culturels
LYON - FRANCE
jul_girauld@yahoo.fr

GOLIAS Ronan
Chef du service déplacements
Communauté urbaine de Strasbourg
STRASBOURG - FRANCE
ronan.golias@strasbourg.eu

GOURMAND Nicole
Service Finances - Gestion
Direction des affaires cullturelles
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
nicole.gourmand@mairie-lyon.fr

GRANDCHAMP Béatrice
Action culturelle patrimoine
DRAC Rhône-Alpes
LYON - FRANCE
beatrice.grandchamp@culture.gouv.fr

GRAS Pierre
Directeur de la collection “Carnets de ville”
Bd de la Croix Rousse
LYON - FRANCE
carnetsdeville@wanadoo.fr
grasp@wanadoo.fr

GRECO Elena
Phd Student
Politecnico di Torino
TORINO - ITALIA
elena.greco@polito.it

GROZAVU Nistor
Vice mayor
City Hall of Chisinau
CHISINAU - REPUBLIC OF MOLDOVA
grozavun@gmail.com

GUERRIER Georges
Administrateur
Renaissance du Vieux-Lyon
LYON - FRANCE
contact@lyon-rvl.com

GUIGARD Nadine
Responsable de projet et de la programmation culturelle
Maison du Rhône
GIVORS - FRANCE
nadine.guigard@maisondufleuverhone.org

GUIGON Gautier
Journaliste
Mag2 Lyon
LYON - FRANCE
g.guigon@mag2lyon.com

HALITIM-DUBOIS Nadine
Service régional de l'Inventaire. DRAC Rhône-Alpes
Conseil régional Rhône-Alpes
LYON - FRANCE
ndubois@rhonealpes.fr

HALLE Ousman
Maire de Tombouctou
Ville de Tombouctou
TOMBOUCTOU - MALI
oushac@yahoo.fr

HEFTING Han
Deputy Mayor
Municipality of Beemster
MIDDENBEEMSTER - NETHERLANDS
h.hefting@beemster.net

HELARY Jean-Louis
Directeur
CERTU - Ministère de l'équipement, des transports et du logement du tourisme et de la mer
LYON - FRANCE
jean-louis.helary@developpement-durable.gouv.fr

HENRY Emmanuelle
Chargée d'études
Agence d'Urbanisme de Lyon
LYON - FRANCE
e.henry@urbalyon.org

HERPIN-KAY Isabelle
Conseil de développement
Communauté Urbaine de Lyon
LYON - FRANCE
iherpinkay@gmail.com

HIDALGO-SANCHEZ Santiaga
Historienne
ICOMOS International Committee on Historic Towns and Villages (CIVVIH)
PARIS - FRANCE
shidalgosanchez@yahoo.es

HOFFMANN Jeremie
Architecte directeur du departement de patrimoine
ville de Tel Aviv
Ville de Tel Aviv
TEL AVIV - ISRAEL
hoffmann.jeremie@gmail.com

IAMANDI Cristina
Architecte du patrimoine
ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) France
PARIS - FRANCE
iamandi@wanadoo.fr

IGHILE Thompson
Researcher
Nigeria United Nations Heritage Foundations
IBADAN - NIGERIA
nunhf_nig@yahoo.fr

IRIOGBE Evelyn Duskele
Researcher
Nigeria United Nations Heritage Foundations
IBADAN - NIGERIA
nunhf_nig@yahoo.fr

JACQUES Céline
Assistante Mission Site Historique - Direction des affaires culturelles
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
celine.jacques@mairie-lyon.fr

JACQUET Nicole
Mission Patrimoine
Ville de Vienne (France)
VIENNE - FRANCE
njacquet@mairie-vienne.fr

JAEN Rafael
Conseiller du patrimoine, mairie de Cordoue
Ville de Cordoue
CORDOBA - ESPAGNE
rafael.jaen@ayuncordoba.es

JAILLARD Laurence
Journaliste
Agence régionale Réédition
LYON - FRANCE
ljaillard@reedition.fr

JAMBAUD Anne-Caroline
Journaliste
Agence éditoriale ACJ
CALUIRE ET CUIRE - FRANCE
anne-caroline.jambaud@lyoncapitale.fr

JANSEM Bruno
Directeur
Communauté urbaine de Strasbourg
Direction de la mobilité et des transports
STRASBOURG - FRANCE
bruno.jansem@strasbourg.eu

JEANNERET Jean-Daniel
Architecte
Service d'urbanisme de la Ville de la Chaux-de-Fonds
LA CHAUX-DE-FONDS - SUISSE
jean-daniel.jeanneret@ne.ch

JOUGA Annie
Architecte
Collège universitaire d'architecture
DAKAR - SENEGAL
ajouga@orange.sn

JOURDAN Pierre
Architecte
GENIE [G] A
LYON - FRANCE
pierresjourdan@orange.fr

JULIEN-LAFERRIERE Hubert
Adjoint au Maire délégué à la coopération décentralisée et à la solidarité internationale
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
hubert.julien-laferriere@mairie-lyon.fr

JUNQUA
Dominique
Directrice de l'Atelier du Patrimoine
Ville de Hyères
HYERES - FRANCE
dominique.junqua@mairie-hyeres.com

KADIR Feyishola Omotayo
Researcher
Nigeria United Nations Heritage Foundations
IBADAN - NIGERIA
nunhf_nig@yahoo.fr

KAY Alan
Membre du bureau -
Conseil de quartier "ouest des pentes"
Conseil de quartier "Ouest des pentes" (Lyon)
LYON - FRANCE
alan.campbell.kay@gmail.com

KEPENEKIAN Georges
Adoint au maire de Lyon à la culture, au patrimoine, aux grands événements et aux droits des citoyens
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
georges.kepenekian@mairie-lyon.fr

KIMELFELD David
Maire du 4e ardt de Lyon
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
david.kimelfeld@mairie-lyon.fr

KNEUBÜHLER Michel
Consultant
LYON - FRANCE
michel.kneubuhler@wanadoo.fr

KNOBEL SZUCHMACHER Ana
Directora del Programa "Barrio de las Artes"
Intendencia de Montevideo
MONTEVIDEO - URUGUAY
anaknobel@gmail.com

KNOP Jean-Michel
Directeur
ENSAG de Grenoble
GRENOBLE - FRANCE
jean-michel.knop@grenoble.archi.fr

KONGO Wabo Jean Josselyn
Chef des services socio-culturels
Ville de Grand Bassam
GRAND BASSAM - COTE D'IVOIRE
joskongo@yahoo.fr

KUPKA Karl
Senior policy officer for Urban Renewal and Housing
Ministry of Internal Affairs - HousingConstruction Dpt
DEN HAAG - NETHERLANDS
karl.kupka@minbzk.nl

LACROIX Sophie
Agent de développement
Mission coopération culturelle
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
Sophie.lacroix@mairie-lyon.fr

LAIDET Myriam
Chargée de Mission Urbanisme et patrimoine
Mission Val de Loire
TOURS - FRANCE
laidet@mission-valdeloire.fr

LAMOTHE Damien
Chargé d'éducation à l'environnement
SEGAPAL
VAULX-EN-VELIN - FRANCE
jardin@grand-parc.fr

LAMRI Samy
Assistant d'Étude "Patrimoine et qualité"
Agence d'Urbanisme de Lyon
LYON - FRANCE
s.lamri@urbalyon.org

LAMY Philippe
Coordinateur Urbain Patrimoine Ravalement
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
philippe.lamy@mairie-lyon.fr

LAPAIX Annick
Responsable du service création
et diffusion artistique
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
annick.lapaix@mairie-lyon.fr

LAPEYRE -UZU Françoise
Conservatrice régional de l'inventaire
Région Rhône-Alpes - Service de l'Inventaire
du patrimoine culturel - Direction de la Culture
LYON - FRANCE
fuzu@rhonealpes.fr

LARA Rosa
Architecte
Office municipal du Centre historique de Cordoue
CORDOBA - ESPAGNE
rosa.lara@ayuncordoba.es

LARGERON Dominique
Directeur de publication
Lyon Entreprises.com
VIENNE - FRANCE
redaction@lyon-entreprises.com

LAVOT Anaïs
Consultante
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
anais.lavot@mairie-lyon.fr

LEDAIN Christian
Directeur d'études
CAUE Rhône
LYON - FRANCE
c.ledain@caue69.fr

LIOUD Annick
Vice-présidente
Renaissance du Vieux-Lyon
LYON - FRANCE
rvl6@wanadoo.fr annicklioud@orange.fr

LOZANO Anaïs
Stagiaire
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
anais.lozano@mairie-lyon.fr

LUCAS Xavier
Responsable du service culturel
Conseil général de la Drôme - Service culturel
VALENCE - FRANCE
xlucas@ladrome.fr

LUCIANI Claudia
Directrice de la gouvernance démocratique
Conseil de l'Europe
STRASBOURG - FRANCE
claudia.luciani@coe.int

LUXOR Natasa
PhD Candidate
Faculty of civil engineering and architecture
NIS - SERBIA
nluxor@gmail.com

MAILLARD Patrick
Coordonnateur Pôle Architecture et Patrimoines
DRAC Rhône-Alpes
LYON - FRANCE
patrick.maillard@culture.gouv.fr

MAKINDE Olakunle
Heritage Site Manager, Osun Osogbo Sacred Grove
National Commission for museums and monuments
OSOGBO - NIGERIA
kunle3859@gmail.com

MALE Christine
Direction générale Mission Coordination territoriale
Grand Lyon
Communauté Urbaine de Lyon
LYON - FRANCE
cmale@grandlyon.org

MANZ Kerstin
Spécialiste du programme
Centre du patrimoine mondial UNESCO
PARIS - FRANCE
k.manz@unesco.org

MARESCHAL François
Secrétaire général
Fédération des Entreprises du BTP du Département
du Rhône
VILLEURBANNE - FRANCE
ffbra@ffbra.fr

MARGUERIN Jean-François
Directeur régional des affaires culturelles
DRAC Rhône-Alpes
LYON - FRANCE
jean-francois.marguerin@culture.gouv.fr

MARQUET Laurent
Direction de l'Aménagement Urbain
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
laurent.marquet@mairie-lyon.fr

MARTINENT Frédérique
Directrice de l'Aménagement Urbain
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
frederique.martinent@mairie-lyon.fr

MARVY Lucile
Stagiaire
Association Renaissance du Vieux Lyon
LYON - FRANCE
lucille.marvy@wanadoo.fr

MATHEVET Yvan
Responsable de la programmation culturelle,
service des publics
Musée des Confluences
LYON - FRANCE
yvan.mathevet@rhone.fr

MATHIAN Nathalie
Maître de conférence
Université Lumière Lyon 2
RIVERIE - FRANCE
nathalie.mathian@univ-lyon2.fr

MATTELIN Marion
Stagiaire Démocratie participative
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
marion.mattelin@mairie-lyon.fr

MAZARS Adeline
Etudiantestagiaire
Bureau d'étude Geoscop
LYON - FRANCE
mazarsadeline@gmail.com

MERCADO Gustavo
Comisión Especial de Patrimonio Arquitectónico y
Paisajístico de la Legislatura
Ciudad de Buenos Aires
BUENOS AIRES - ARGENTINA
gmercus@yahoo.com

MEYER Anne
Conservatrice responsable des collections régionales
Bibliothèque municipale de Lyon
LYON - FRANCE
ameyer@bm-lyon.fr

MEZUREUX Nathalie
Directrice
École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon
(ENSAL)
VAULX-EN-VELIN - FRANCE
nathalie.mezureux@lyon.archi.fr

MINAÏDIS Lee
Deputy Secretary General
Organization of World Heritage Cities
RHODES - GRIECE
lee@rhodes.gr

MIOCHE Marie-Claude
Présidente
Centre Culturel de Goutelas
MARCOUX - FRANCE
contact@chateaudegoutelas.fr

MIRTAIN Laetitia
Chef de Projet public adultes, outils multimedia
Musées Gadagne
LYON - FRANCE
laetitia.mirtain@mairie-lyon.fr

MIRZIKASHVILI Rusudan
Head of the UNESCO and International
Relations Unit
National Agency for Cultural Heritage
Preservation
TBILISI - GEORGIA
r.mirzikashvili@gmail.com

MOLART-PARIZOT Véronique
Directrice-historienne d'art
ALEP Architectes
LYON - FRANCE
alep@aleparchitectes.fr

MONIOT Anne-Laure
Chef de projet Mission Patrimoine mondial
Ville de Bordeaux
BORDEAUX - FRANCE
al.moniot@mairie-bordeaux.fr

MOSNIER Thierry
Responsable Marketting
CEMEX Bétons Rhône Alpes
SAINT-PRIEST - FRANCE
thierry.mosnier@cemex.com

MOURISARD Christian
Adjoint au Maire d'Arles, Vice Président de l'ABFpm
Ville d'Arles, Association des Biens Français Patrimoine Mondial (ABFpm)
ARLES - FRANCE
c.mourisard@ville-arles.fr

MOZDAN Leslie
Stagiaire
Communauté d'agglomération du Grand Besançon
BESANCON - FRANCE
lesliemozdan@gmail.com

MUNIN Bertrand
Directeur régional adjoint des affaires culturelles de Rhône-Alpes
DRAC Rhône-Alpes
LYON - FRANCE
bernard.munin@culture.gouv.fr

NATTER Louis
Directeur Innovation et Développement
CEMEX Rhône Méditerranées
AIX-EN-PROVENCE - FRANCE
louis.natter@cemex.com

NAUWELAERTS Joris
Heritage Consultant, Restoration Architect City of Bruges
City of Bruges
BRUGES - BELGIUM
nauwelaertsjoris@hormail.com

NETHER Véronique
Présidente
Renaissance du Vieux-Lyon
LYON - FRANCE
contact@lyon-rvl.com

NEYRET Régis
Président d'honneur
Renaissance du Vieux-Lyon
LYON - FRANCE
regisneyret@wanadoo.fr

NEYROLLES Yves
Photographe
LYON - FRANCE
neyrolles@wanadoo.fr

NOUGAREDE Hélène
Service Mairies d'arrondissements
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
marie-helene.nougarede@mairie-lyon.fr

NUIRY Jean Bernard
Délégué régional
Fondation du Patrimoine
LYON - FRANCE
jbnuiry@gmail.com

OMAR Faiza
Service Mairies d'arrondissements
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
faiza.omar@mairie-lyon.fr

ORTIZ Marylise
Directrice
Association nationale villes et pays d'art et d'histoire et villes à secteurs sauvegardés et protégés
BAYONNE - FRANCE
M.ortiz@an-patrimoine.org

OSMONT Julien
Apprenti à la Direction de l'Aménagement Urbain
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
juline.osmont@mairie-lyon.fr

OULD SIDI Ali
Chef de la mission culturelle
Région de Tombouctou
TOMBOUCTOU - MALI
ouldsidi_ali2003@yahoo.fr

PAGANI Estela Beatriz
Coordinadora de proyectos patrimonios culturales
Subsecretaria Patrimonion cultural-Ministerio de cultura
BUENOS AIRES - ARGENTINA
paganidantas@hotmail.com lsposaro@buesnosaires.gob.ar

PAILLARD Philippe
Président de la Commission patrimoine
UCIL - Union des comités d'intérêt locaux du grand Lyon
LYON - FRANCE
philippepaillard@neuf.fr

PARIENTE Anne
Responsable du Service archéologique de la Ville de Lyon
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
Anne.pariente@mairie-lyon.fr

PARMENTIER Geneviève
Adjointe au Maire; Vice-présidente de la communauté d'agglomération
Ville d'Albi; Communauté d'agglomération
ALBI - FRANCE
genevieve.parmentier@mairie-albi.fr

PAUTZ Frédéric
Directeur du Jardin Botanique de la Ville de Lyon
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
frederic.pautz@mairie-lyon.fr

PAYEN Lucille
Guide
Cybèle
LYON - FRANCE
cybele.arts@gmail.com

PEGUY Véronique
Chargée de valorisation et actions interrégionales
École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL)
VAULX-EN-VELIN - FRANCE
veronique.peguy]lyon.archi.fr

PELLETIER André
Historien
LYON - FRANCE
andrepelletier@orange.fr

PENDARIAS Sylvie
Conseillère du 3e ardt
Groupe Ensemble pour Lyon
LYON - FRANCE
sylvie_pendarias@hotmail.com

PEREZ DE LA CONCHA CAMACHO Rafael
Coordinateur régional Europe du Sud et Méditerrannée
Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM)
CORDOBA - ESPAGNE
perezconcha@ayuncordoba.es

PERRIN-GILBERT Nathalie
Maire du 1er ardt de Lyon
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
nathalie.perrin-gilbert@mairie-lyon.fr

PERRUSSEL-MORIN Maude
Agent de développement - Mission coopération culturelle
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
maude.perrussel@mairie-lyon.fr

PESSON Alexandrine
Maire du 5e ardt de Lyon
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
alexandrine.pesson@mairie-lyon.fr

PHILIP Thierry
Maire du 3e ardt de Lyon
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
thierry.philip@mairie-lyon.fr

PINCANON Fanny
Journaliste
LYON - FRANCE
fanny.pincanon@gmail.com

POBEL Nadja
Journaliste
LYON - FRANCE
nadja_pobel@hotmail.com

PORNON Clémence
Guide
Cybèle
LYON - FRANCE
clemence@cybele-arts.fr

PRATS Michèle
Membre du conseil d'Administration
ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) France
PARIS - FRANCE
contact@icomosfrance.fr micheleprats@club-internet.fr

PRIVAT-SAVIGNY Maria-Anne
Conservateur en chef. Directrice des Musées Gadagne
Musées Gadagne
LYON - FRANCE
maria-anne.privat-savigny@mairie-lyon.fr

PROTHEAU Anne
Directrice de la Communication
Université Catholique de Lyon
LYON - FRANCE
aprotheau@univ-catholyon.fr

QUEMAREC France
Responsable du Pôle coopération Patrimoniale
Ministère de la culture et de la communication
PARIS - FRANCE
france.quemarec@culture.gouv.fr

QUIGNON Benoît
Directeur général des services de la Ville de Lyon
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
benoit.quignon@mairie-lyon.fr

RAKOTOMAMONJY Bakonirina
Architecte, Chercheur
Laboratoire CRATerre-ENSAG
GRENOBLE - FRANCE
bako_rakotomamonjy@hotmail.com

RAMBAUD Philippe
Directeur expert senior
SERL
LYON - FRANCE
ph.rambaud@serl.fr

RAUTENBERG Michel
Professeur
Université Jean-Monnet Saint Etienne
SAINT ETIENNE - FRANCE
michel.rautenberg@univ-st-etienne.fr

REBILLARD Oriane
Renaissance du Vieux-Lyon
LYON - FRANCE
contact@lyon-rvl.com

RENAULT Pierre
Stagiaire
CAUE Rhône
LYON - FRANCE
p.renault@caue69.fr

REPELLIN Didier
Architecte
Architecte en Chef des Monuments Historiques
LYON - FRANCE
Didier.repellin@gmail.com
didier.repellin@aeclyon.com

RICARD Denis
Secrétaire général
Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM)
QUEBEC - CANADA
dricard@ovpm.org

RINGLET Anne
Directrice de l'aménagement
Communauté Urbaine de Lyon
LYON - FRANCE
aringlet@grandlyon.org

RIPP Matthias
World heritage coordinator
City of Regensburg
REGENSBURG - GERMANY
ripp.matthias@regensburg.de

RIVIERE Gaëlle
Archiviste
Ville de Givors
GIVORS - FRANCE
archives.municipales@ville-givors.fr

ROBY Serge
Direction de l'aménagement urbain
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
serge.roby@mairie-lyon.fr

RODIER Anne-Lise
Conseil de quartier haut et cœur des pentes (Lyon)
LYON - FRANCE
alrodier@gmail.com

ROLLING Marie-Dominique
Présidente
Conseil de quartier Saint Rambert (Lyon)
LYON - FRANCE
mariedominique.rolling@sfr.fr

ROSEN Jacques
Directeur des opérations d'aménagement
Communauté urbaine Toulouse Métropole
TOULOUSE - FRANCE
francoise.alsvignol@toulouse-metropole.fr

RÖSSLER Metchild
Directrice adjointe
Centre du patrimoine mondial UNESCO
PARIS - FRANCE
M.Rossler@unesco.org

ROUGE Isabelle
Consultant
QUAM Conseil
TASSIN LA DEMI LUNE - FRANCE
u@quamconseil.com

ROUSSIN Emmanuel
Responsable commission cadre de vie
Conseil de quartier Lyon 9e
LYON - FRANCE
emmanuel.roussin@sfr.fr

ROY Bénédicte
Guide conférencier
LYON - FRANCE
conferencesbenedicte@hotmail.fr

ROY Maud
Conseil de quartier Dauphiné Sans Souci (Lyon)
LYON - FRANCE
maudmanuelle.roy@orange.fr

ROY Odile
Directrice, Division design architecture et patrimoine
Ville de Québec
QUEBEC - CANADA
odile.roy@ville.quebec.qc.a

SABBEN Benjamin
AMO - Rives de Saône pour le Grand Lyon
SMILE & Co
LYON - FRANCE
office@smileandco.fr

SADZAGLISHVILI Tsaro
Chair of the City Council
City Council of Dusheti
DUSHETI - GEORGIA
carosadzaglishvili@mail.ru

SAGE Léonard
Chargé d'étude en apprentissage à la Direction de l'Aménagement urbain
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
leonard.sage@mairie-lyon.fr

SAIGHI BOUAOUINA Amel
Architecte Stagiaire
UNESCO
PARIS - FRANCE
manelepau@hotmail.com

SAVOUREY Cathy
Professeure
Ecole Polytechnique Polytech'Tours
TOURS - FRANCE
cathysavourey@yahoo.fr

SCHARFFHAUSEN Jean-Baptiste
Architecte
VILLEURBANNE - FRANCE
scharffhausen1@hotmail.fr

SCHOEPEN-VERGELY Charlotte
Architecte du patrimoine
ALEP Architectes
LYON - FRANCE
alep@aleparchitectes.fr

SEMENT Paul-André
Urbaniste
Civitas Nostra
MOVEN - FRANCE
paul.sement@wanadoor.fr

SHEN Juan
Chercheur
Université de Pékin
SHENZHEN - CHINA
juanshenchina@hotmail.com

SMILEVITCH Sofianne
AMO - Rives de Saône pour le Grand Lyon
SMILE & Co
LYON - FRANCE
sofianne@smileandco.fr

SPAY Annick
Enseignante Histoire Architecture
Université Lumière Lyon 2
LYON - FRANCE
annick.spay@univ-lyon2.fr

STARKMAN Nathan
Consultant
PARIS - FRANCE
nathan.starkman@sfr.fr

STRIBICK Jacques
Vice président en charge du patrimoine
Saint Etienne Métropole
SAINT-ETIENNE - FRANCE
j.s.metropole@wanadoo.fr

SULMONT Nathalie
Architecte du patrimoine
Cabinet Sulmont
LYON - FRANCE
nsulmont@free.fr

TALLET Martine
Doctorante
Université Lumière Lyon 2
LYON - FRANCE
martine.tallet@9online.fr

THOMAS Jacqueline
Conseil de quartier Perrache (Lyon)
LYON - FRANCE
jthomas69@voila.fr
TIEGBE Kouadio Sylvain Charles
Secrétaire exécutif du Programme de gestion Ville historique Grand Bassam
Ministère de la culture et de la francophonie
GRAND BASSAM - REBUBLIQUE COTE D'IVOIRE
tiecha252002@yahoo.fr

TILMONT Michèle
Ex Directrice de l'Ecole d'Architecture de Lyon
FRANCE
tilmont.michele@gmail.com

TOLLET Christine
Mission transversales, marketing
Ville de Lyon -Direction des affaires culturelles
LYON - FRANCE
christine.tollet@mairie-lyon.fr

TORRE Ermanno
Architect
TEMA sta
TORINO - ITALIA
ermanno.torre@temastrudio.it

TOURNIER Thierry
Délégué aux relations institutionnels
Délégation régionale Groupe La Poste
LYON - FRANCE
thierry.tournier@laposte.fr

TOURNOUX Marie-Noël
Unité des Projets Spéciaux, Convention France - UNESCO
Centre du patrimoine mondial UNESCO
PARIS - FRANCE
mn.tournoux@unesco.org

TOUTON Elizabeth
Adjoint au Maire chargée de l'aménagement urbain, le logement et le transport
Ville de Bordeaux
BORDEAUX - FRANCE
e.touton@mairie-bordeaux.fr

TRINQUIER Christophe
Responsable projet Patrimoine
Agence d'urbanisme de Marseille
MARSEILLE - FRANCE
s.pinna@agam.org

TROFF Julie
Chargée d'Étude
"Patrimoine et Qualité"
Agence d'Urbanisme de Lyon
LYON - FRANCE
j.troff@urbalyon.org

TROUXE Denis
Président
Office de tourisme et des congrès du Grand Lyon
LYON - FRANCE
dtrouxe@lyon-france.com

TRUC Jean
Élu Patrimoine, Mairie du 4ème arrondissement
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
jena.truc@mairie-lyon.fr

TUMANISHVILI Leila
Head of the Information Systems Unit
National Agency for Cultural Heritage Preservation
TBILISI - GERORGIA
l.tumanishvili@gmail.com

UBAH Francis Azubike
Researcher
Nigeria United Nations Heritage Foundations
IBADAN - NIGERIA
nunhf_nig@yahoo.fr

VAZ-BROSSARD Sandrine
secteur Centre (Lyon Villeurbanne) - Pôle Ville et Formes Urbaines
Agence d'Urbanisme de Lyon
LYON - FRANCE
s.vaz-brossard@urbalyon.org

VERMOREL Régis
SDAP (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine)
DRAC Rhône-Alpes
LYON - FRANCE
regis.vermorel@culture.gouv.fr

VIEUX Jacky
MARSEILLE - FRANCE
jacky.vieux@laposte.net

VIGNIE Flore
Patrimoine Rhonalpin
Patrimoine Rhonalpin
LYON - FRANCE
info@patrimoine-rhonalpin.org

VILLARD Marie-Françoise
Journaliste
ECULLY - FRANCE
villard@adeli.biz

VILLARUBIAS Marc
Responsable de la Mission coopération culturelle
Ville de Lyon
LYON - FRANCE
marc.villarubias@mairie-lyon.fr

VINCENT Isabelle
Conseiller municipal délegué
Ville de Chartres
CHARTRES - FRANCE
isabelle.vincent@ville-chartres.fr

VINCENT André
Directeur des affaires culturelles Ville de Givors
Ville de Givors
GIVORS - FRANCE
andre.vincent@ville-givors.fr

VIRCAVS Inguss
Head of Riga construction board
Riga City
RIGA - LATVIA
inguss.vircavs@riga.eu

VITIELLO Bernard
Directeur de projet Hôtel-Dieu
Siège régional EIFFAGE Construction
LYON - FRANCE
bernard.vitiello@eiffage.com

VOISIN Bruno
Sociologue retraité
LYON - FRANCE
abcdvoisin@libertysurf.fr

WASSERSTROM Sarah
Coordinatrice
Centre culturel de Gouvelas
MARCOUX - FRANCE
sarah.wasserstrom@gmail.com

WISSA Magdi
Assistant Lecturer Architect
Arab Academy for science, technilogy et maritime transport
ALEXANDRIA - EGYPT
mw.wissa@gmail.com

YUSIM Ricardo Ignacio
Investigador
Universidad Politechnica Valencia
VALENCIA - ESPAGNE
ingyusim@yahoo.com.ar

ZARDI Alfonso
Directeur du service démocratie locale et de la bonne gouvernance
Conseil de l'Europe
STRASBOURG - FRANCE
alfonsozardi@coe.int

REMERCIEMENTS

La Rencontre villes & patrimoine a été organisée par la Ville de Lyon et l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) avec le concours scientifique et le soutien technique et financier de l'UNESCO, Centre du patrimoine mondial, du Conseil de l'Europe, Direction de la gouvernance démocratique, culture et diversité, du Ministère de la culture et de la communication, Convention France / UNESCO, du Getty conservation institute, de l'ICOMOS et de son Conseil international des villes et villages historiques, de l'Association des biens français du patrimoine mondial (ABFpm) , de l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés (ANVPAH et VSSP)

Le programme scientifique a été élaboré sous la direction de l'Adjoint au maire de Lyon, délégué à la culture, au patrimoine, aux grands événements et aux droits des citoyens et de Xavier Fourneyron, Directeur général adjoint à la culture, Directeur des affaires culturelles de la Ville de Lyon par le Comité de pilotage constitué pour la conduite du projet Recueil d'études de cas, coordonné par Bruno Delas, Directeur de projet, Mission site historique de Lyon et composé de :

- Denis Ricard : Secrétaire général de l'OVPM
- Lee Minaidis : Secrétaire générale adjointe de l'OVPM
- Marie-Noël Tournoux : Centre du patrimoine mondial - UNESCO – Convention France / UNESCO
- Kerstin Manz : Centre du patrimoine mondial - UNESCO
- Amel Saighi : Centre du patrimoine mondial - UNESCO
- Karim Hendili : Centre du patrimoine mondial - UNESCO
- Junaid Sorosh-Wali : Centre du patrimoine mondial - UNESCO
- Mikhael de Thyse : Conseil de l'Europe – Direction de la gouvernance démocratique, culture et diversité
- Bruno Favel : Chef du Département des affaires européennes et internationales, Secrétaire de la Convention France/UNESCO, Ministère de la culture et de la communication
- France Quémarec : Département des affaires européennes et internationales, Ministère de la culture et de la communication
- Françoise Descamps : Getty conservation institute
- Sofia Avgerinou-Kolonia : Présidente de CIVVIH (ICOMOS)
- Samir Abdulac : Vice-président d'ICOMOS France – Vice-président du CIVVIH
- Chloé Campo de Montauzon : Déléguée générale de l' ABF pm
- Marylise Ortiz : Directrice de l'ANVPAH et VSSP
- Bruno Delas : Mission site historique de Lyon - Mission culture du Grand Lyon

Remerciements aux représentants des institutions et organisations nationales et internationales partenaires, à Nathan Starkman, ancien Directeur de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole et de l'Atelier parisien d'urbanisme, lauréat du Grand prix de l'urbanisme pour l'animation de la Rencontre, aux différents intervenants, présidents de session, rapporteurs et contributeurs, aux interprètes du Conseil de l' Europe pour les traductions française et anglaise et à Santiaga Hidalgo Sanchez pour la traduction espagnole, aux services techniques de la Ville de Lyon et de l'Institut Lumière pour l'organisation logistique, à la Direction de la communication pour la préparation des documents et au service du Protocole pour l'accueil ainsi qu'à Anaïs Lavot, consultante, Céline Jacques et Bruno Delas, Mission site historique de Lyon pour l'organisation de la Rencontre.
Photos © Stéphane Autran (sauf mention)

Consultez tous les documents complets sur :

www.ovpm.org
www.unesco.org
www.icomos.org

- Le rapport d'analyse et le cahier d'études de cas – octobre 2012
- Les actes de la rencontre villes & patrimoine qui s'est tenue à Lyon du 22 au 24 mai 2013 sur le thème *Mutation des villes et gestion du patrimoine : nouveaux acteurs ? nouvelles pratiques ?*

Villes historiques en développement : des clés pour comprendre et agir.
Un recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques

Le recueil d'études de cas se propose d'apporter une contribution au débat animé au niveau mondial par le Comité du patrimoine mondial, comme par les institutions ou ONG internationales, pour fournir des outils aux Etats, aux Maires responsables du développement de leurs villes, aux gestionnaires de biens du patrimoine mondial et plus largement des villes historiques. Il ambitionne aussi de valoriser les pratiques de terrain et de favoriser ainsi la coopération de ville à ville.

RECUEIL ÉTUDES DE CAS :
Phase / Phase / Fase 1 - 2008 / 2009 :
26 études de cas dans 24 villes et 19 pays / 26 case studies in 24 cities and 19 countries / 26 estudios de caso en 24 ciudades y 19 países

Phase / Phase / Fase 2 - 2010 / 2011 :
40 études de cas dans 34 villes et 25 pays / 40 case studies in 34 cities and 25 countries / 40 estudios de caso en 34 ciudades y 25 países

RENCONTRE VILLES & PATRIMOINE :
300 participants / 300 participants / 300 participantes
60 villes / 60 cities / 60 ciudades
30 pays / 30 countries / 30 países

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Convention France-UNESCO pour le patrimoine

ICOMOS

association des biens français PATRIMOINE MONDIAL